LE PATRIOTE DE L'OUEST



BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

J.-N. JUTRAS,
Administrateur

LE SEUL JOURNAL FRANCA[IS DE] LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 12 octobre 1932 — No 33

"Acerba Animi"

La persécution contre les catholiques sévit au Mexique. Nous le croyions suffisamment abreuvé du sang des martyrs qu'il a fait couler par les ordres tyranniques d'un président Calles. Non, la haine des bourreaux n'est pas encore assouvie. Le gouvernement mexicain harcèle de nouveau ses sujets, qui ont le tort d'être catholiques romains. La méthode cette fois est différente—il n'y a pas de sang versé—elle n'en est pas moins inique ni moins outrageante.

Le Souverain Pontife, le père de l'Eglise mexicaine, souffre profondément de voir ses enfants bafoués, ses prêtres bâillonnés, ses évêques expulsés. Il n'a pu résister au désir de leur témoigner sa sympathie, de les encourager et de leur tracer la voie à suivre dans leur adversité. Dans la nouvelle encyclique, *"Acerba Animi"*, le Pape, après l'expression de sa sollicitude et de sa considération envers les coeurs opprimés, ses chers Mexicains, démasque l'hypocrisie et la déloyauté du gouvernement qui a "mis obstacle à tous les efforts pour arriver à une entente......, il a rompu de façon inattendue les promesses qu'il nous avait faites par écrit, bannissant à plusieurs reprises Nos représentants et montrant par là son animosité contre l'Eglise. On a aussi donné une application plus rigoureuse à l'article 130 de la Constitution, contre lequel, étant donné son extrême hostilité envers l'Eglise, comme le montre Notre encyclique *"Iniquis Afflictisque"* du 18 novembre 1926, le Saint-Siège a dû protester de la manière la plus solennelle."

Les ordonnances gouvernementales son d'un ostracisme révoltant. Confiscation des églises pour les convertir en salles publiques, des écoles pour en faire des ateliers, des usines où la fumée des fourneaux remplacera l'encens, où des mercenaires et des tâcherons athées forgeront le fer et l'acier où des éducateurs travaillaient, par l'art, les sciences et les principes du dogme chrétien, l'âme de la jeunesse mexicaine; limitation du clergé: un pour 33,000 fidèles dans l'Etat de Michoacan, un pour 60,000 dans celui de Chiapas et un pour 100,000 dans celui de Vera-Cruz. Dans ce dernier Etat, un récent décret, aussi injuste qu'humiliant, prive les prêtres de leur titre de citoyens mexicains, qui peuvent être exilés sans autre forme de procès, comme étrangers. Depuis la promulgation de l'encyclique, le gouvernement a expulsé Mgr Leopold Ruiz y Flores, mexicain de naissance et délégué papal, comme "un étranger malfaisant". La chambre s'est octroyé ce pouvoir sous le fallacieux prétexte qu'il avait perdu sa citoyenneté en servant un gouvernement étranger.

Après tant d'avanies, le président ose dire: "Si le clergé se rebelle, je m'emploierai de toutes mes forces à règler un problème qui a coûté au Mexique tant de sang et de sacrifices". Oui, et il aurait dû ajouter aux catholiques, qui n'avaient d'autres torts que de pratiquer comme leurs compatriotes protestants le culte public de leur religion sans nuire à personne non plus qu'au prestige du gouvernement dont leur croyance leur ordonnait de respecter l'autorité et de suivre fidèlement les lois qui n'étaient pas injustes.

Quelle sera l'attitude de l'Eglise en face de la persécution légale, qui met ses enfants hors la loi et les prive, comme des parias de la société, de tous les avantages de la communauté de tout pays bien organisé ? Elle gardera l'attitude que nous lui avons toujours connue et que tous ses adversaires lui reconnaissent: résistance noble et pacifique dans un fermeté inébranlable. Elle fera des compromis, acceptera un modus vivendi parfois très vexant, jamais elle ne sacrifiera un iota de ses dogmes et de sa morale à la morgue ou à la menace du potentat ou du tyran. "Nous n'avons cessé d'encourager la légitime résistance des prêtres et des fidèles", dit le Pape dans son encyclique, que les révolutionnaires taxent de document imbécile.

Plus loin, le Pape ajoute qu'il est de son devoir et qu'il y va de son droit d'établir les raisons et les lois que tous ceux qui se glorifient du titre de catholiques sont dans l'obligation d'obéir.

L'Eglise du Mexique tiendra tête à l'orage révolutionnaire. Elle est d'institution divine et donc plus forte que les pouvoirs temporels. Elle n'en poussera que plus avant ses racines dans le sol mexicain; comme le sang des martyrs de la primitive Eglise était une semence de chrétiens, ainsi l'Eglise mexicaine sortira plus forte et plus unie du creuset de l'épreuve. L'inlassable patience aura raison des pouvoirs séculiers.

On nous demande souventes fois pourquoi la religion catholique est toujours et la seule religion persécutée. C'est bien simple. Les gouvernements athées, pour régner sur l'humanité, et exercer leur despotisments sans aucun obstacle, doivent la séparer de Dieu. C'est pour cela "qu'ils précipitent la nation la plus forte et la plus éclairée, comme dit De Bonald, du théisme le plus parfait dans l'idolâtrie la plus infâme".

Les gouvernements ne redoutent qu'une seule force: L'Eglise catholique. Ils savent par expérience qu'elle ne se pliera pas à tous leurs caprices. Ils savent que l'Eglise catholique protège la justice, flagelle les escroqueries, condamne les abus de pouvoir et gêne le libre exercice des passions mauvaises. Aussi longtemps qu'elle vivra, elle sera toujours une entrave sur leur chemin et leur triomphe sera toujours plus ou moins complet.

Unissons donc nos prières et nos sacrifices pour qu'il n'y ait aucune défection dans les rangs des catholiques mexicains et que bientôt le gouvernement reconnaisse son erreur et revienne à de meilleurs sentiments.

Que l'exemple de ces catholiques persécutés nous fasse apprécier les bienfaits que nous fournit l'Eglise de notre pays; respectons d'avantage nos prêtres et aidons-les. Les sacrifices que nous endurerons pour notre religion ne sont rien en comparaison de ceux que consentent nos corcligionnaires mexicains.

Joseph VALOIS, O. M. I.

Un système d'assurances de chômage

Vancouver. — L'association libérale de la Colombie-Anglaise est d'avis de demander au gouvernement fédéral de mettre à exécution un plan national d'assurances de chômage sous le plus bref délai possible. Elle exprime aussi l'opinion qu'une enquête devrait être faite par le ministère du Travail provincial sur la possibilité et l'opportunité de raccourcir les heures de travail dans les maisons d'affaires et les industries de la Colombie-Anglaise. A la convention libérale, on s'est montré satisfait de ce que les partis fédéraux voient le besoin d'un système national d'assurances de chômage.

Au jour le jour

La prochaine conférence économique aura lieu à Londres. La Russie y sera représentée.

x x x

A la convention du parti travailliste, tenue à Leicester, Angleterre, la semaine dernière, l'assemblée a adopté une résolution demandant la nationalisation des banques.

x x x

La semaine dernière, l'Association libérale de la Colombie-Anglaise à la Convention annuelle, a demandé par voix de résolution la nationalisation du systéme banquaire canadien.

x x x

Brownlee, premier ministre de l'Alberta est délégué par l'Ouest afin de demander au fédéral d'augmenter son assistance aux sans travail. Il est parti pour Ottawa.

x x x

L'Association du Barreau de la province de l'Alberta appuie un plan volontaire de règlement des dettes, afin de prévenir la menace d'un moratoire, tel que insinué dernièrement par Brownlee. Les Branches de Calgary et d'Edmonton ont approuvé le projet. On le présentera au gouvernement pour approbation.

x x x

Des comités composés de trois membres, se formeront dans chaque district judiciaire. Ces comités feront des compromis sur les dettes dans leurs districts respectifs, conseilleront toute personne aux prises avec des difficultés financières et aideront les débiteurs auprès des créanciers.

On suggère que le gouvernement paie les retributions aux membres des comités. Les marchands de gros ont envoyé une résolution au gouvernement manifestant leur opposition à toutes mesures qui rompreraient les présentes relations entre les marchands de détail et de gros, ou mettraient en danger les sources actuelles du crédit.

x x x

Chas. Stewart de Calgary, et Wm Lindsay, de Cranbrook, Colombie-Anglaise, ont été délégués par l'Ouest pour assister au Congrès des Amis de l'Union Soviétique à Moscou. La manifestation marquera le 15ème anniversaire de la Révolution russe. Huit autres délégués canadiens y assisteront. Quoi de surprenant après cela que le communisme se propage au Canada. "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es."

x x x

L'échevin Pinder de Saskatoon a été nommé sur le comité chargé d'enquêter sur le systéme banquaire en Saskatchewan. Il représente les marchands de détail.

x x x

"Je pense que nous avons trop de ministres dans le cabinet et je crois que quelques-uns sont de qualité trop pauvre, déclara J. H. Beatty, membre de législature de la Colombie-Anglaise, à l'Association conservatrice de la province, la semaine dernière. 'On s'attend, à la première session, que les nouveaux députés soient un peu gauches, ajoute-t-il, mais c'est plutôt pitoyable après quatre sessions, de voir des ministres incapables d'expliquer le travail de leur département et de le défendre."

Ce que dit M. Beatty peut s'appliquer à bien d'autres gouvernements élus par le peuple. C'est là un des inconvénients de la démocratie. Le peuple n'est pas psychologue. Il s'influence facilement. Combien de fois n'a-t-il pas préféré à des candidats sages, instruits et consciencieux, mais qui avaient le tort d'appartenir à tel parti qui n'était pas celui de la lignée ancestrale, des hableurs, des ignorants mais d'un bagout, et servi par de solides poumons... En temps d'élections trop souvent hélas, le peuple aveuglé, vote pour le plus offrant mais pas toujours pour le plus méritant ou le plus compétent.

L'Observateur.

LA SESSION FEDERALE

Discours du Trône

Le gouverneur général annonce plusieurs mesures très importantes. --- Examen des accords conclus entre le Canada et les autres pays de l'Empire. --- Projet visant à assurer l'exploitation plus efficace des chemins de fer. --- Ratification du traité au sujet de la canalisation du St-Laurent. --- Etude de la loi des pensions. --- Projets pour le rétablissement des chômeurs dans tout le pays. --- Nouvelle répartition des sièges. --- Prolongation de la charte des banques. --- Ajournement après l'étude des questions qui réclamant une attention immédiate. --- La crise est à son déclin.

Ottawa. — L'ouverture de la session a donné lieu jeudi le 6 octobre à une brillante démonstration dans la capitale. Son Excellence le gouverneur général et la comtesse de Bessborough sont arrivés de Rideau Hall escortés par un détachement de dragons et ont été salués en face des édifices parlementaires par un détachement des gardes à pied du gouverneur général. Son Excellence s'est ensuite rendue dans la magnifique salle du Sénat et a lu en anglais et en français l'important discours du trône dont voici le texte:

Honorables Membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.

Je vous souhaite la bienvenue dans vos fonctions en ce moment, car mes ministres ont jugé bon que vous examiniez sans tarder les accords conclus entre le Canada et les autres pays de l'Empire à la Conférence Economique Impériale tenue récemment à Ottawa. Mon gouvernement est d'avis que ces accords procurent les moyens d'assurer un projet durable et réciproquement avantageux d'union économique impériale plus intime, et qu'il conviendrait, dans l'intérêt du pays, de les approuver et au plus tôt.

Le rapport de la Commission Royale des Chemins de Fer et du Transport va être présenté au parlement. Vu les conclusions et les voeux qu'il renferme, vous serez appelés à examiner, ausistôt que possible, un projet de loi visant à assurer une exploitation plus efficace et plus économique des chemins de fer canadiens basée sur la juste concurrence et ordonnée de façon à éviter les doubles services coûteux et nuisibles.

Depuis la dernière session du Parlement, mes ministres ont conclu avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique un traité pour le parachèvement de la canalisation du Saint-Laurent. Après sa ratification par les autorités dûment constituées des Etats-Unis, ce traité sera soumis à votre approbation.

Un comité institue par arrêté-en-conseil a été chargé de s'enquérir de l'application de la loi des Pensions, afin que mes ministres puissent avoir toute la documentation voulue pour rechercher s'il y a lieu de prendre d'autres mesures en vue d'acquitter les engagements du pays à l'endroit de ceux qui ont combattu pendant la grande guerre.

Le problème du chômage continue de recevoir l'attention soucieuse de mes ministres. Grâce aux pouvoirs que le parlement leur a conférés à sa dernière session, ils ont pu perfectionner, de concert avec les provinces et les municipalités, un programme de secours directs qui sera appliqué, pendant l'automne et l'hiver selon que les circonstances l'exigent. On est à élaborer, pour le rétablissement des chômeurs dans diverses parties du

(Suite à la page 2)

LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON

QUATRE MILLIONS de BOISSEAUX DE BLE A CHURCHILL

Le Pas, Man. — J. G. McLean, ingénieur de district pour la route de la Baie d'Hudson, déclare que l'on continuera d'envoyer du blé à l'élévateur de Churchill, jusqu'à ce qu'il soit rempli. Depuis l'ouverture de la navigation, le printemps dernier, 2995 wagons, contenant plus de 4,000,000 de boisseaux de blé, ont été dirigés vers ce port. La semaine dernière, 500 wagons chargés de blé sont passés par Le Pas en route pour Churchill. Avec le départ cette semaine du cargo Pensilva huit bateaux auront quitté le port emportant en Europe une cargaison de plus de deux millions de boisseaux de blé.

x x x

Les représentants du service de la Marine fédérale considèrent le naufrage du "Bright Fan" comme un pur accident qui n'aura aucun effet sur le développement de la route du nord. Une enquête sera instituée sur les causes du naufrage. Nous ne savons pas encore si elle aura lieu en Angleterre ou au Canada.

x x x

La confiance dans la possibilité et la sûreté de la route de la Baie d'Hudson et l'assurance qu'elle deviendra un chénal avantageux pour le commerce entre le Canada et les principaux ports du monde est déjà un fait bien établi dans l'esprit des acheteurs et des exportateurs et, l'an prochain, au moins vingt vaisseaux viendront chercher du blé canadien dans ce port affirma M. A. L. Lawes, de la "Montreal Shipping Company", a son retour de Churchill où sa compagnie l'avait envoyé pour surveiller le chargement des deux vaisseaux italiens le Pietro Campanella et le Juventus.

M. Lawes et des représentants de la "Montreal Shipping Company" ont tellement confiance dans l'utilité du port et de ses avantages qu'ils ont décidé d'établir une succursale de leur compagnie à Churchill le printemps prochain, dès l'ouverture de la navigation.

Le succès de cette route va progresser avec le temps.

DERNIERE HEURE

CITE VATICANE. — Le pape a encouragé les médecins qui se réuniront en congrés à s'opposer au birth control, qui sera le principal sujet à l'étude, dans une lettre adressée à l'archevêque de Florence.

ATHENES. — Samuel Insull a été écroué à Athènes.

LEIGH, Lancashire. — Dix-neuf mineurs ont été tués ou noyés à Leigh. L'ancashire, lorsque l'ascenseur d'un puits a fait le plongeon au fond de la mine.

WINNIPEG. — Les représentants des pools, des gouvernements et des fermiers réunis à Winnipeg ces jours derniers ont fait des efforts pour obtenir d'Ottawa un prix fixe pour le blé; il semble à tous que ce soit la seule solution pour relever l'agriculture.

BERLIN. — On dit que le Prince de la Couronne est accusé de trahison pour avoir voulu restorer l'empire Allemand.

OTTAWA. — L'enquête royale sur le C. N. R., révèle que la politique a occasioné bien des dépenses inutiles et peu sages.

On fait savoir à l'accise qu'il n'y a pas de droit sur les chèques de $5.00 et au-dessous. De $5.00 à $10. on doit payer 3 cts. Au-dessous de $100.00 l'accise est 6 cts.

Deux Nouveaux Sénateurs

M. J. H. Rainville succède au sénateur Legris.

Ottawa. — Le gouvernement vient de nommer membres du Sénat: M. Joseph-H. Rainville, président de la commission du port de Montréal, en remplacement du sénateur J. H. Legris; M. A. J. Brown, avocat, de Montréal, en remplacement de l'ex-sénateur W. L. McDougald, ancien président de la commission du port de Montréal.

M. RAINVILLE,

M. J. Hormidas Rainville naquit à Mariéville en mars 1875, fils d'Isaie-Denis Rainville, marchand, et de Cordélia Rainville.

M. Rainville fut député fédéral de Chambly-Verchères de 1911 à 1917 et vice-président de la Chambre des Communes.

M. Rainville fut l'organisateur des conservateurs dans la province à l'élection fédérale de 1930.

Président de la Commission du port de Montréal depuis 1930.

ACTUALITÉ

Le juge Thibaudeau Rinfret remplace le sénateur Belcourt

A leur dernière réunion, les membres de la Commission générale des Semaines Sociales du Canada, après avoir adressé leur vive sympathie à la famille du sénateur Belcourt pour la mort de leur regretté confrère, ont procédé à l'élection de son remplaçant. Le juge Thibaudeau Rinfret de la C. Suprême du Canada, a été choisi à l'unanimité. Le distingué magistrat a bien voulu accepter cette nomination. Il représentera dans la Commission, avec les RR. PP. Marchand, o.m.i., et Gaudrault, o.p., le diocèse d'Ottawa.

Conférence sur les demandes de l'Allemagne

Berlin. — Le gouvernement allemand veut procéder avec beaucoup de circonspection à l'étude de la proposition de la Grande-Bretagne qui suggère la tenue d'une conférence des quatre puissances à Londres pour discuter la demande d'égalité de l'Allemagne en matière d'armements. Le gouvernement allemand exigerait que le programme de cette conférence soit très précis et il ne serait pas opposé à ce que d'autres puissances que la France l'Italie et la Grande-Bretagne y participent pourvu que cela ne vienne pas jeter de la confusion dans les questions qui sont en jeu.

LA PERSECUTION AU MEXIQUE

Le président Rodriquez menace de convertir les édifices religieux en écoles et en boutiques à l'usage du prolétariat si l'Eglise catholique persiste dans l'attitude exprimée par la dernière encyclique de Pie XI.

IL ACCUSE LE SAINT-PERE DE MESONGE ET D'INSOLENCE

Mexico. — Le président Adelardo L. Rodriguez fit une proclamation la semaine dernière pour dire que toutes les églises catholiques du Mexique ne serviraient plus au culte si l'Eglise catholique continuait son attitude "telle que manifestée dans la récente encyclique du pape."

Le président déclara que "les méthodes remplies de faussetés" employées contre le Mexique étaient typiques de la papauté et il dit qu'elle était "insolente," l'attitude de défi manifestée dans la récente encyclique émise de la Cité Vaticane.

C'EST DE L'INSOLENCE

"Si l'attitude insolente et le défi manifestée dans la récente encyclique se continue," déclara le président, "je suis bien décidé de convertir les églises en écoles et boutiques pour le bénéfice des classes prolétaires de la nation.'

Le Pape Pie XI fit face à ce qu'il appela "la nouvelle persécution légale" de l'Eglise et des catholiques au Mexique en promulguant une encyclique qui annonçait une politique de "coopération formelle" sans renoncer aux principes ou retirer les dénonciations précédentes.

Le Pape renouvela sa protestation dirigée surtout contre l'application diverse des lois limitant le nombre des prêtres dans chaque Etat de un pour toutes les 33,000 personnes à un pour 100,000 personnes.

Le Souverain Pontife dit que toute approbation ou coopération réelle spontanée était défendue, mais il décida d'avoir recours à une coopération formelle. Le Saint-Père accusa le gouvernement mexicain d'avoir "agi contre l'esprit dans lequel fut fait le modus vivendi de 1929."

APRES UN EDITORIAL

Le président fit sa déclaration après qu'un article éditorial critiquant l'encyclique eut paru dans l'El Nacional, l'organe du parti révolutionnaire national qui domine actuellement au pays.

Ci-suit la déclaration du président:

"D'une façon imprévue et absurde on a publié l'encyclique Acerba Animi, dont la teneur ne nous surprend pas, parce que des méthodes remplies de faussetés contre ce pays ci sont typiques de la papauté.

"Protester contre les lois, qui à leur avis oppriment la liberté de l'Eglise, incite ouvertement le clergé mexicain à la désobéissance des lois existantes et provoque un désordre social au sein même du travail éternel du clergé, qui est incapable de se résigner à la perte de sa domination sur les âmes et de sa possession de propriétés, par lesquels moyens il tint dans une léthargie complète les classes du prolétariat qui étaient exploitées d'une façon impie.

UNE QUESTION REGLEE

"Le Mexique en est venu maintenant à une période complète de gouvernement aux institutions stables, de progrés et d'avancement, et il ne permettra pas de faire rentrer dans ses affaires nationales un sujet dont l'existence officielle n'est pas reconnue dans nos lois qui ont pourvu à la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat.

"Le gouvernement actuel, qui est sorti de la révolution et qui a été fondé sur des principes qui comprennent la libération spirituelle complète et la 'défanatisation' du peuple, jouit de l'appui entier des masses de la nation, qui ne tolére-

(Suite à la page 3)

Des fermiers recommencent la grève

Des Moines, Iowa. — La grève pour faire hausser les prix des produits agricoles a recommencé dans l'Iowa, le Minnesota et le Dakota-Sud.

LA SESSION

(Suite de la page 1)

pays, des plans qui seront mis en application dès que, de l'avis de mes Ministres, les dépenses publiques qui en découlent assureront des avantages appréciables.

Il nous fait plaisir à tous d'observer que dans ces vastes régions de l'Ouest où, pendant plusieurs années consécutives, la faillite de la récolte a engendré beaucoup de misère, les abondantes moissons de cette année laissent prévoir une grande amélioration et permettent de réduire les secours accordés jusqu'ici.

Conformément aux dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du nord, vous serez appelés à examiner un projet de loi visant à une nouvelle repartition des sièges des provinces à la Chambre des Communes.

D'autres mesures que mes ministres jugent être d'intérêt public seront aussi soumises à votre examen

Vous serez appelés à prolonger d'un an les chartes des banques du Canada afin que le Parlement puisse, avant d'entreprendre la révision décennale de la loi des banques, connaître les résultats de la Conférence Economique et Financière mondiale qui sera prochainement appelée à étudier les problèmes financiers. Lorsque vous aurez examiné les questions qui sollicitent votre attention immédiate, on se propose d'ajourner le parlement jusqu'au commencement de l'année prochaine pour aborder alors le programme ordinaire de la session.

Membres de la Chambre des Communes.

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront déposés quand le parlement se réunira de nouveau. Ces prévisions budgétaires feront voir que mes ministres continuent d'appliquer un régime d'économie compatible avec la saine administration de l'Etat, jusqu'à ce que des conditions économiques plus favorables aient accru sensiblement les revenus courants du pays.

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des Communes.

Bien que la situation économique continue de peser lourdement sur toutes les classes du peuple, on peut voir enfin, à certains signes précis, que la période aigue de la crise est à son déclin. Je me réjouis de constater que la sagesse de votre ferme politique d'économie et de progrès, qui a allégé les souffrances des canadiens et maintenu la position financière enviable de notre pays, est encore plus manifeste aux approches de la prospérité renaissante. La force de notre armature financière, nos richesses agricoles et la solidité de nos industries nous ont permis de tirer rapidement profit de l'amélioration des accords commerciaux de l'empire et votre approbation du projet d'économies et de réformes à réaliser dans le transport ferroviaire sont des facteurs qui affermiront davantage la situation avantageuse du Canada parmi les nations.

L'unité, le courage et l'initiative du peuple canadien sans quoi vos labeurs eussent été vains, constitueront désormais la base sur la quelle, grâce à la coopération et à la confiance, nous édifierons un Canada plus grand que jamais. J'implore la divine Providence de vous diriger, dans votre noble tâche.

x

$88,778,19 en défalcation de fonctionnaires

LES DETAILS

Un rapport déposé en chambre des communes par Sir Georges Perley, secrétaire d'Etat intérimaire, montre qu'au cours des années financières 1929-30, 1930-31 et 1931-32, les défalcations de fonctionnaires du gouvernement se sont élevées à $88,778,19, et que la somme de $12,028,36 a été recouvrée, soit de compagnies, soit des coupables eux-mêmes.

Le rapport a été fait dans seize ministères et sections, dont neuf ont rapporté que des défalcations avaient été découvertes pendant les années dont il est parlé. Au ministère du secrétaire d'Etat, certaines défalcations ont été révélées à la suite d'une vérification spéciale de l'auditeur général pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre 1930, mais il n'est pas fait mention de la somme. La perte la plus considérable est de $44,482.06 et elle est faite au ministère du Travail, par suite des défalcations d'un homme de l'ouest du Canada qui s'occupait des annuités. Au ministère de la Marine, les pertes sont de $15,826,71. Deux employés ont été condamnés à la prison. Ils étaient employés à la section des permis de radio.

Au ministère du Revenu National, les pertes sont de $12,945.37. Au ministère des Finances, cette somme est de $10,700, l'argent ayant été obtenu par manipulation d'obligations et de coupons. Une somme de $3,034.85 manque au ministère du Commerce et une de $807.02 à l'Intérieur. A la Défense Nationale, il y a eu des vols pour $534.47, et aux Affaires des Indiens pour $447,-71. Les ministères qui ne rapportent pas de défalcations sont les suivants: Pensions et Hygiène, Travaux publics, Chemins de fer et Canaux, Justice, Pêcheries, Immigration et Colonisation et Police fédérale.

x

Le tarif de Bennett nuit au commerce canadien

Ottawa. — L'hon MacKenzie King chef de l'opposition a attaqué le gouvernement en Chambre, lundi dernier, dans un amendement à l'adresse en réponse du discours du trône. Dans cet amendement, il est dit que la politique tarifaire du présent gouvernement a nui très sérieusement au commerce canadien et intensifié la dépression économique et que le gouvernement n'a pas rempli ses promesses préélectorales de faire cesser le chômage et la détresse des fermiers.

King déclare que les problèmes domestiques sont de beaucoup plus importants que la ratification des accords de la conférence impériale. L'opposition presse l'hon. M. Bennett de lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre pour soulager les sans-travail et résoudre le problème de la dépression. En réponse aux membres de l'opposition, Bennett dit que l'on donnerait libre cours à la volubilité d'un chacun et que tous auraient l'opportunité d'exprimer leurs opinions et qu'elles seraient étudiées avec attention.

Bennett dit que la présente session avait été convoquée pour ratifier les engagements conclus à la conférence impériale. Il déclara que les autres pays de l'Empire faisaient de même.

x

Un nouveau parti

En marge des deux grands partis, la Chambre des Communes comptait déjà un certain nombre de petits partis, de partis de dissidents: groupe progressiste, groupes United Farmer, groupe travailliste. Des gens de ces divers groupes, sous la direction de M. J. S. Woodsworth, seraient déjà coalisés, auraient formé un nouveau parti, la "Co-operative Commonwealth Federation".

Dans le choix du nom, les coalisés n'ont pas été très heureux, il faut l'admettre. "Co-operative Commonwealth Federation", c'est bien long à dire et à répéter et, comme le faisait observer un chroniqueur parlementaire, cela entre difficilement dans une manchette de journal. Mais il n'est pas de problème qu'un journaliste, par nécessité de métier, ne puisse résoudre. Le nouveau parti porte déjà le sobriquet de Co-Ops.

Les Co-ops ne tiennent absolument pas à ce qu'on les prenne pour des socialistes. Dans une sorte de convention ou de caucus tenu récemment à Calgary, ils ont même, à ce qu'on rapporte, refusé d'ajouter le mot socialiste à la désignation de leur parti. D'ici peu de temps, dès les premiers débats de la session, les Communes sauront à quoi s'en tenir à propos du programme des Co-Ops. M. Woodsworth, leur chef, n'a pas la langue dans sa poche.

Jusqu'à présent, les Co-Ops n'ont fait de recrutement que dans les provinces de l'Ouest. Mais n'ont ils pas des visées également dans les provinces de l'Est, notamment dans Québec? Il a déjà été question d'un nouveau parti dont M. Camillien Houde serait le chef québécois.

x

Quelques Résolutions

Ottawa. — Le premier ministre a l'intention de mener les choses rondement à cette session-ci. Il a fait inscrire, à son nom, la résolution suivante aux procès-verbaux:

"Que le, et après le lundi, 10 courant, et chaque jour ensuite, les mesures du gouvernement auront la priorité sur toutes les autres affaires, sauf sur les questions des députés et sur les avis de motions pour production de documents.

UNE COMMUNAUTE ECONOMIQUE

Ottawa. — La première résolution inscrite par M. Woodsworth aux procès-verbaux de la Chambre des Communes porte sur l'établissement d'une communauté économique, ou sous la forme d'une coopérative, toutes les ressources naturelles et la machine de la production ne seront employées que dans les intérêts du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns.

M. Woodsworth appuie sa résolution sur l'état actuel des affaires le chômage, la détresse de la classe ouvrière et les défauts masqués du régime économique.

UN DRAPEAU NATIONAL CANADIEN

Ottawa. — Le député libéral de Battleford-Nord, M. McIntosh, propose la création d'un comité spécial de la Chambre des Communes pour étudier la question d'un drapeau national canadien. Ce drapeau devra représenter le Canada tout entier. Le drapeau britannique y devra occuper une place d'honneur.

LA LOI DES BANQUES

Ottawa. — M. Irvine, député fermier-uni de Wetaskiwin, sera déçu de ce que le gouvernement demandera à la Chambre de prolonger d'un an les chartes des banques canadiennes et de remettre à l'an prochain la revision de la loi bancaire.

M. Irvine a manifesté ses intentions en inscrivant au feuilleton la résolution suivante: "La Chambre est d'avis que le comité permanent des banques et du commerce devrait recevoir des instructions d'étudier la loi des banques afin de préparer la revision décennale, de la considérer en relation avec les besoins monétaires de la Puissance, et qu'en particulier ce comité devrait faire rapport à la Chambre sur "a" l'opportunité d'un abandon final de l'étalon-or, "b" sur l'émission des billets de la Puissance en quantité suffisante pour déprécier notre dollar jusqu'au niveau de la livre sterling et "c" sur les voies et les moyens de diminuer la dette domestique tellement augmentée par la déflation".

CREANCES ET TAUX D'INTERETS

Le député fermier-uni de Red Deer, demande au gouvernement d'accorder son attention à la question des créances et des taux des intérêts à l'intérieur du pays, à la possibilité de les réduire, soit par action directe, soit en soumettant tout le problème à un comité spécial de la Chambre de façon à ce qu'une enquête complète soit faite sur le sujet et à ce qu'une solution soit trouvée, si possible.

x

La lecture des notes

—De plus mal en plus mal. L'autre mois tu étais avant-dernier et maintenant tu es dernier.

—Mais, papa, ce n'est pas ma faute, le dernier est malade.

Roosevelt Utilise l'Encyclique "QUADROGESIMO ANNO"

Le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis base sa thèse de justice sociale sur l'encyclique de Pie XI.

Détroit. — Le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, le gouverneur Roosevelt, a utilisé l'autorité de Sa Sainteté Pie XI, en plus de l'opinion de Protestants et de Juifs pour appuyer sa thèse, à savoir qu'une plus équitable distribution de la richesse est nécessaire à un ordre économique et social stable et juste.

Le sujet principal du discours du gouverneur Roosevelt, ici, fut la "justice sociale". Il établit d'abord une distinction entre la philosophie du "laisser faire" qu'il considère comme la "loi sauvage de la survivance du plus capable" et la philosophie de "la justice sociale par l'action sociale". Comme exemple de la première philosophie il cita le secrétaire de l'Intérieur, le Dr L. Wilbur, sans le nommer, qui disait que "nos enfants sont plutôt aptes à profiter qu'à souffrir de ce qui survient". Avec cette attitude relativement à la dépression, il compara le rapport du Service de la Santé publique aux Etats-Unis qui prétend que "6,000,-000 des enfants dans les écoles publiques ne sont pas suffisamment nourris" et que "la santé future est menacée."

La philosophie du "laisser faire" est illustrée, dit M. Roosevelt, par la théorie que "si nous laissons le riche devenir plus riche, une partie de sa prospérité aura une répercussion sur le reste du monde". M. Roosevelt dit que sa théorie est la suivante: "Si nous accordons à plus de personnes confort et sécurité leur prospérité s'élèvera comme du levain".

M. Roosevelt signala le changement dans l'attitude du gouvernement au sujet des lois de compensations pour les ouvriers, du traitement des insensés, de la réhabilitation des enfants infirmes, des soins à donner aux vieillards et de tous les autres problèmes sociaux.

Il dit que certains chefs se sont sagement prononcés en faveur d'un système d'assurance de chômage aux Etats-Unis.

"Oui, dit-il, les partisans de la philosophie du "laisser faire", ceux qui ne cessent de décrier toutes les mesures de bien-être social, disent que ces mesures sont Paternalistes. Très bien, si elles sont paternalistes, je suis un père.

"Ils prétendent que ces lois interviennent avec l'individualisme oublieux qu'ils sont du fait que les causes de la pauvreté, en général, dépassent le contrôle de tout individu, de tout tsar, que ce soit un tsar de la politique ou un tsar de l'industrie."

M. Roosevelt croit que ce que l'individualisme peut donner de meilleur serait encore amélioré sous un système social plus juste. En d'autres termes, dit-il, ce ne sont pas des recours directs "dole" que nous voulons, c'est du travail.

Ayant ensuite recours aux sources religieuses pour appuyer sa thèse à la meilleure distribution des richesses, M. Roosevelt cita le sermon "ouvrier" envoyé, cette année, par la Fédération des Eglises du Christ en Amérique. Cette citation parle de la concentration de la richesse comme étant accompagnée d'une dangereuse concentration du pouvoir" qui conduit "au conflit et à la violence".

"Il devient de plus en plus clair que les principes de notre religion et les découvertes de la science sociale ont le même but. Les économistes attirent maintenant l'attention sur le fait que la présente distribution de la richesse n'est pas scientifique, en ce sens qu'elle ne fournit pas aux masses un pouvoir d'achat suffisant pour contrebalancer la consommation et la production de notre époque".

Prenant ensuite l'Encyclique "Quadragesimo Anno" de S. S. le Pape Pie XI, qu'il dit être "un des plus grands documents des temps modernes".

"Et maintenant, continua le candidat démocrate, je vais vous lire une autre grande déclaration et je me demande combien vont dire qu'elle est radicale. Elle est aussi radicale que je le suis. C'est une déclaration qui vient d'une des plus grandes forces de conservation qui soit au monde, l'Eglise catholique, et c'est une citation, mes amis, de la savante Encyclique publiée l'an dernier par le Pape, un des documents les plus importants des temps modernes".

De l'Encyclique de Pie XI, M. Roosevelt cita les passages suivants: "Ce qui à notre époque frappe d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont par les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

"Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connaît pas de limites; ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

"A son tour cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons: un combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique, dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte ensuite sur le terrain international..."

x

La gaieté des audiences

—Prévenu, votre état?

—Un peu fiévreux, mon juge. J'ai pas dormi, j'vous remercie tout de même.

Cà et Là

L'extradition de M. Insull

Orillia, Ontario. — M. John Hampton, procureur-adjoint de l'Illinois, qui s'est rendu en avion de Chicago à Toronto, en compagnie d'un détective, pour demander l'extradition du financier Martin Insull, a déclaré que M. Insull ne veut pas retourner de plein gré aux Etats-Unis pour être traduit devant un tribunal du comté de Cook.

Avec son frère Samuel, Martin Insull est accusé de vol et de malversation au montant de $2,000,-000 se rattachant aux opérations financières de grandes compagnies d'utilités publiques qu'ils avaient établis dans le nord des Etats-Unis et dans l'ouest du Canada. Un jury de l'Illinois a condamné les deux hommes à subir un procès.

Les frères Insull sont sujets britanniques. Le gouverneur de l'Illinois a exigé, pour signer un mandat d'extradition, que le comté de Coon se charge des frais de la poursuite.

x

Prédiction de Thornton

New-York. — Le récent rapport de la commission royale qui a étudié le problème de transport du Canada est regardé par Sir Henry Thornton comme étant une revanche de la politique préconisée par lui. Sir Henry prédit que la Canadien National et le Pacifique Canadien auront des revenus satisfaisants si on donne suite aux recommandations de la commission ayant en tête le juge L. P. Duff.

"Il est absolument nécessaire, dit-il, de soustraire l'administration du Canadien National à l'influence politique. La recommandation de commission d'établir une commission impartiale pour l'administration du réseau est un pas dans ce sens. Sir Henry Thornton applaudit aussi à la recommandation que les services d'hôtelleries, de transport de marchandises et de télégraphes des deux compagnies soient administrés harmonieusement sinon conjointement.

x

Réflexion sauvage.

La jeunesse du temps présent est absolument monstrueuse. Elle n'a pas l'ombre de respect pour les cheveux teints.

x

Au tribunal.

—Ah! ah!... c'est encore vous, Pat?... Et qu'est-ce qui vous amène ici?

—Mon juge, ce sont deux policemen.

—Pour ivrognerie sans doute?

—Oui, mon juge... Ils étaient saouls tous les deux!...

x

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ÉLÈVES ET LE CINÉMA

CENTRALE CATHOLIQUE DU CINEMA

Les Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada, fondées en 1929, ont déjà mis en branle des oeuvres de grande portée en éducation et dans les domaines social, national et religieux. Leur activité et leur influence, grandissant à mesure que se multiplient les affiliations à travers tout le Canada, se sont traduites en résultats tangibles, dont le compte rendu au prochain congrès biennal à Québec en 1933, promet non seulement d'intéresser les déléguées, mais de poser les amicales fédérées devant le pays et devant l'Eglise comme une force féminine d'apostolat puissamment constituée, à mobilisation rapide et de grande efficacité.

Parmi les objectifs qui ont sollicité dès la première heure l'attention des fondatrices et des directrices, se placent le cinéma, son assainissement et son utilisation. La première soumission du projet d'une fédération d'amicales mentionnait particulièrement cet item du programme futur et Nos Seigneurs les évêques, en approuvant et encourageant la fondation, signalèrent expressément ce but avec une évidente satisfaction. Le succès assuré, la fédération se mit à l'oeuvre avec détermination mais aussi avec prudence et sans précipitation. Le développement mondial de l'industrie cinématographique; l'emprise qu'elle a déjà conquise dans les habitudes populaires; la puissance du capital engagé; le caractère mixte de la population dans le sens religieux; les larges divergences dans l'étalon moral; l'indifférence, l'inertie des gouvernements avec lesquels il faut compter, et combien d'autres considérations indiquent la difficulté de l'entreprise, la futilité d'une action hâtive et l'inanité des moyens ordinaires et expliquent sans doute l'échec des quelques efforts spasmodiques tentés dans le passé.

Les A.F.A.C.C. voulurent bâtir solide, durable et pratique. Leur effort jusqu'ici comprend trois phases:

1 L'étude d problème de sa solution,
2 l'organisation,
3 l'action.

L'étude fut confiée à un comité spécial, dit "comité du cinéma des A.F.A.C.C.", qui institua et poursuit sans interruption son enquête. Le premier congrès biennal des A.F.A.C.C., tenu à Ottawo en juin 1931, consacra toute une journée à l'étude des rapports et des recommandations de ce comité. A cette "Journée du cinéma", étaient représentés l'industrie cinématographique par M. Joseph Breen de Chicago; les bureaux de censure par M. Eugène Beaulac de Montréal et le major Boylen de Toronto; les ministères du Revenu National; les distributeurs de films par le colonel John Cooper de Toronto. Comme solution pratique, les quelques six cents déléguées des couvents catholiques recommandèrent la formation d'un comité central catholique du cinéma, qui serait constitué des représentants du clergé et des sociétés nationales catholiques.

Le projet entrait dans la deuxième étape de sa réalisation: l'organisation. Le travail préparatoire aboutit le 9 décembre 1931, à la convocation à Montréal par la présidente des A.F.A.C.C., d'une réunion de délégués de l'A.C.J.C., de l'A.C.V. de la St-J.-Bte, de la C.T.C.C., des A.F.A.C.C., et du Rév. Père Lévi Côté, o.m.i., directeur du comité du cinéma des A.F.A.C.C. On constitua un comité provisoire, élisant à la présidence madame Aurélien Bélanger, présidente générale des A.F.A.C.C., et nommant secrétaire M. René Gravel, secrétaire de l'A.C.J.C.

Parmi les moyens d'action suggérés, le comité provisoire met en premier plan la collaboration: collaboration du clergé et des forces vives religieuses et nationales; collaboration de la presse, des gouvernements, des censeurs; collaboration des producteurs, distributeurs et exhibiteurs; collaboration des organisations catholiques étrangères et des organisations non-catholiques. Il constate pleinement l'inutilité d'un effort restreint aux vaines protestations; aux futiles projets locaux, régionaux et même provinciaux. Pour être vraiment efficace, l'action doit être nationale. Elle doit embrasser toute la catholicité canadienne. Afin d'obtenir une force prête à déclancher une opinion publique qui supporte le mot d'ordre donné, il faut un comité central qui conceutre, organise, oriente toutes les énergies catholiques.

Des constitutions furent élaborées et soumise à l'épiscopat. Nos Seigneurs daignèrent louer le zèle déployé dans cette initiative, dont ils reconnaissent la nécessité, et encourager de tout coeur les efforts du comité provisoire. Ils promettent d'aider de Leur concours un mouvement qui s'organiserait sur une base efficace en se servant particulièrement des activités et de l'influence des amicales catholiques.

Cette approbation obtenue, le comité provisoire voit le temps arrivé d'étendre et de parfaire l'organisation et invite toutes les sociétés nationales, les sociétés religieuses et les bonnes volontés individuelles qui désirent participer au mouvement d'en signifier leur intention soit au secrétaire, M. René Gravel. 840, rue Cherrier, Montréal, soit à la présidente, madame Aurélien Bélanger, Clarkstown, Ottawa.

L'heure de l'action est maintenant venue et déjà le comité provisoire de la C.C.C. spécialement par l'entremise du comité du cinéma des AFACC, a établi d'importants contracts et de fertiles collaborations.

———x———

La Persécution . .

(Suite de la page 1.)

ront pas le dominion d'une puissance étrangère.

"En réponse à l'incitation ouverte faite au clergé de provoquer l'agitation, je déclare qu'à la moindre manifestation de désordre, le gouvernement procédera avec toute son énergie pour résoudre définitivement ce problème qui a coûté à cette nation tant de sang et de sacrifices.

"Je respecte pleinement la liberté du culte établie par la constitution de la nation, mais je ne puis pas tolérer ceux qui ne savent pas comment faire honneur à leur propre religion, et qui se servent de la priété de la nation pour faire une campagne hostile contre le gouvernement.

ECOLES ET BOUTIQUES

Si l'attitude insolente et de défi manifestée dans l'encyclique récente se continue, je suis bien décidé de convertir les églises en écoles et boutiques pour le bénéfice des classes prolétaires de la nation.

x x x

La base de l'entente religieuse entre l'Eglise catholique et le gouvernement mexicain fut annoncée le 29 juin, 1921, comme suit :

"Le gouvernement mexicain permettra à la hiérarchie catholique de désigner ces prêtres-là qui s'inscriront conformément aux lois mexicaines; l'instruction religieuse, bien que non permise dans les écoles — ce qui est spécifié dans la constitution, — sera permise dans les églises; les prélats catholiques du Mexique se réservent le droit de demander une modification de la constitution n'importe quand à l'avenir, et ce même droit est accordé à tous les citoyens mexicains."

Lorsque le général Calles, un anticlérical avéré, devint président du Mexique en 1924, les différends entre l'Eglise et l'Etat en vinrent à leur apogée.

ACTIVITE RESTREINTE

En 1926 le Congrès mexicain donna au président le pouvoir de légiférer par décret et le général Calles rédigea des projets de loi pour mettre en vigueur certains articles de la constitution de 1917 limitant l'activité de l'Eglise catholique reconnaissant le mariage comme un contrat civil et prohibant l'instruction religieuse dans les écoles publiques.

Divers ordres religieux furent bannis et les ministres du culte reçurent l'ordre de ne pas critiquer les lois ni de former des associations pour des fins politiques. Tous les édifices de l'Eglise passèrent sous la surveillance du gouvernement.

Plus récemment encore divers Etats mexicains votèrent des lois limitant le nombre des prêtres d'après la population. Dans un Etat on limita le nombre des prêtres à un par 100,000 personnes, tandis que dans un autre on en fixa le nombre à un par 30,000 personnes.

———x———

Les prêtres privés de leur qualité de citoyens mexicains

Mexico. — L'Assemblée législative de l'Etat de Vera-Cruz a adopté un décret qui enlève aux prêtres catholiques la qualité de citoyens et charge le gouverneur de confisquer immédiatement tous les biens que l'Eglise possède dans Vera-Cruz et d'affecter ces biens à des oeuvres sociales.

En vertu de la constitution fédérale, les prêtres privés de la qualité de citoyens peuvent être expulsés du pays.

L'Assemblée législative de Vera-Cruz a aussi manifesté le désir d'encourager les autres Etats mexicains à adopter envers les prêtres des mesures semblables à celle qu'elle a décidé de prendre. En effet, elle a décidé d'attirer l'attention des autres assemblées législatives mexicaines et du congrès fédéral sur sa décision relative aux prêtres.

L'été dernier, l'Etat de Vera-Cruz a limité à 1 par 100,000 le nombre des prêtres autorisés à exercer le ministère sur son territoire. Aucun autre Etat n'est allé aussi loin dans la limitation du nombre des prêtres autorisés à l'exercice du ministère.

Des membres de l'église méthodiste mexicaine, qui est autonome depuis un peu plus d'un an, ont déclaré au président Rodriguez qu'ils désirent observer les lois religieuses du pays.

———x———

La chambre des députés approuve l'expulsion de Mgr Flores

Mexico. — La Chambre des députés a approuvé une résolution pour envoyer au président de la république mexicaine, Abelardo Rodriguez, une commission chargée d'une requête pour faire expulser comme "étranger malfaisant" Son excellence Mgr Léopold Ruiz y Flores, délégué papal.

Mgr Léopold Ruiz y Flores est Mexicain de naissance, mais les députés prétendent qu'il a perdu la citoyenneté mexicaine en servant un "gouvernement étranger", c'est-à-dire le Vatican.

La résolution a été adoptée après un bruyant débat sur l'encyclique dans laquelle, le Pape a déclaré que l'Eglise proteste contre les lois religieuses du Mexique, mais qu'elle coopérera formellement à l'observance de ces lois.

Voici la résolution en question:

"Les députés au Congrès fédéral soussignés ont constaté avec mécontentement la mauvaise foi qui se manifeste dans l'attaque très grossière et injustifiée que le gouvernement de l'Etat papal a dirigé contre nous dans l'encyclique papale qui est débattu dans cette Chambre.

"Tous les vrais révolutionnaires clairvoyants distinguent, bien qu'il soit voilé, le mauvais dessein du clergé romain qui prétend vainement attirer à notre gouvernement la fureur du public étranger, qui est mal informé par les nouvelles que le Vatican public.

"Cette attitude d'une entité étrangère constitue une hosilité ouverte et vu qu'habite dans cette ville, en dépit de tous les dispositifs de nos lois, un représentant du Pape, représentant qui est appelé le Délégué apostolique, qui a à répondre de sa conduite à celui dont il est question ci-haut, et vu aussi qu'il est possible de prouver qu'il a violé les lois religieuses de ce pays, nous demandons la nomination d'une commission chargée d'aller voir le président et de lui demander, au nom du peuple que nous représentons, d'ordonner l'expulsion dudit Délégué papal, au titre d'étranger malfaisant".

DECLARATION DE MGR FLORES

Avant l'adoption de cette résolution, Mgr Ruiz y Flores avait publié une déclaration en réponse à celle que le président Rodriguez a faite au sujet de l'encyclique. Voici une traduction de cette déclaration de Mgr Ruiz y Flores:

"Comme représentant du Saint Père au Mexique, j'ai le devoir de protester contre les déclarations du président sur l'encyclique "acerba animi", dont on ne connait, en ce pays, que des passages séparés, passages qu'il est facile d'interpréter erronément.

Me basant sur un résumé officiel de l'encyclique, résumé que j'ai reçu, je déclare ce qui suit:

Que ladite encyclique — contre laquelle le président a parlé — au lieu "d'inciter ouvertement le clergé mexicain à la désobéissance des lois et à la provocation au désordre social", prescrit au clergé et au peuple de ne pas se soulever en armes, de tolérer certaines lois tant qu'il n'y a pas moyen de protester, et d'intensifier la pratique de la vie chrétienne au moyen de l'action catholique et de l'instruction religieuse.

Ensuite, que, bien que les lois du pays ne reconnaissent pas officiellement la personne juridique du Pontife, celui-ci ne perd pas pour cela le droit d'instruire les catholiques de leur devoir, surtout dans des circonstances aussi critiques que les présentes.

Tant qu'il restera des catholiques au Mexique, le Pape a tout à fait droit de leur parler.

On ne peut pas appeler le Pape "une puissance étrangère", parce que c'est par le Pape que Dieu et Jésus-Christ règnent sur le monde; la preuve de cela c'est que chaque nation civilisée, si elle ne reconnait pas officiellement les droits du saint Pontife, ne trouble au moins pas l'action chez les catholiques et les non-catholiques et ordonnent le respect de l'Eglise en lui accordant une entière liberté religieuse.

Le président en déclarant que, si le clergé se rebelle, "je m'emploierai de toutes mes forces à résoudre ce problème qui a coûté au Mexique tant de sang et de sacrifices" et que "je convertirai les églises en écoles et en ateliers à l'avantage des masses du pays", se base sur une idée tout à fait fausse de l'encyclique.

L'opposition pacifique aux lois qui oppriment les droits religieux ne peut pas s'appeler rébellion. C'est un devoir que Dieu impose et c'est une leçon de salubrité démocratique que l'Eglise a donné à travers tous les siècles.

J'espère que le président et les ennemis de l'Eglise seront agréablement surpris de connaître le texte intégral, qui conseille au clergé et au peuple de suivre la voie pacifique et patriotique pour recouvrer leur liberté perdue.

VIVE LE PAPE! CRIE UN PAYSAN MEXICAIN

Mexico. — Au cours de la séance de la Chambre des deputés qui a été marquee par l'adoption d'une résolution pour demander au président de la république d'expulser du pays S. E. Mgr Léopold Ruiz y Flores, délégué apostolique, le directeur de l'organe du parti révolutionnaire, Louis Léon, a dénoncé le clergé catholique. Les députés avaient décidé de charger une commission de porter la requête au président. Leon s'est écrié: Je propose que nous allions en corps et que nous informions l'exécutif que, obéissant à nos convictions révolutionnaires, nous sommes prêts à combattre de toute manière notre ennemi éternel.

Cette proposition a été adoptée par acclamation. Dans son discours Leon a dit que le point de vue de l'Eglise est imbécile, qu'il constitue une trahison. Il a affirmé que le clergé mexicain a toujours été l'alliée des conservateurs, des propriétaires terriens et des riches, mais jamais des classes humbles. Il a aussi affirmé que le clergé mexicain s'est opposé à la constitution de 1857 et que même avant l'"invasion" de l'empereur Maximilien, le clergé a cherché à établir un empereur au Mexique.

Maria Davila, député du district fédéral de Mexico, a réclamé l'abolition du baptême et des pratiques religieuses en général. Il a invité les chefs de familles à enlever de leurs demeures tous les objets de piété et à interdire à leurs femmes, à leurs enfants et à leurs serviteurs de faire l'aumône. Les pères, a ajouté Davila, ne devraient pas du tout permettre à leurs familles d'aller à l'église.

Soudain, de la tribune réservée au public, est partie l'acclamation "Vive le Pape." Aussitot des députés ont crié: "Qu'on l'expulse !" Des policiers ont fait sortir de la tribune Culberto-Ortega Morrison, un paysan.

———x———

Message de Mgr Villeneuve

Québec. — Son Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, à la suite de l'attitude prise par le gouvernement du Mexique, à l'égard du Saint-Père et de son représentant au pays mexicain, a adressé au Souverain Pontife le message suivant:

Archevêque de Québec,
5 octobre 1932.

Cardinal Pacelli,
Vatican.

Vivement émus, injures adressées Souverain Pontife, occasion encyclique "Acerba", archevêque, clergé, communautés, fidèles, archidiocèse de Québec protestant respect filial, soumission pieuse, dévouement absolu à Sa Sainteté Pie XI.

"Sig." Mgr Villeneuve,
Archevêque.

———x———

Expulsion du capital étranger

Mexico. — L'expulsion du capital étranger du Mexique est préconisé par le gouverneur A. Tejeda, de l'Etat de Vera Cruz, sur lequel les groupes ouvriers exercent une pression pour qu'il soit candidat à la présidence. Dans un discours à la convention ouvrière à Orizaba, il a aussi préconisé la nationalisation de toutes les sources de richesses. Dans sa demande relative au capital étranger, il attaque les intérêts des Etats-Unis.

———x———

Mayonnaise cuite

3-4 tasse lait évaporé
1-4 tasse d'eau.
1 c. thé moutarde sèche
3-4 c. thé sel
1 c. à soupe sucre granulé
2 c. à soupe farine
pincée de cayenne
2 jaunes d'oeufs
2 c à soupe beurre
1-4 tasse de vinaigre.

Mettez le lait et l'eau dans un bain-marée et faites cuire jusqu'au point d'ébullition. Mêlez bien les engrédients secs. Ajoutez les jaunes d'oeufs à peine battus et mêlez bien. Versez le lait chaud sur le mélange d'oeufs en remuant continuellement. Remettez dans le bain-marée. Ajoutez le beurre et faites cuire jusqu'à ce que le tout épaississe, en remuant continuellement. Chauffez le vinaigre et ajoutez tranquillement. Mélangez bien. Coulez et faites refroidir. Fait 1 1-2 tasses

———x———

Fable-express.

Les époux querelleurs.
Las de se disputer,
Cherchent à passer deux heures
Sans devoir se parler
Dans un ciné sonore
Où le silence est dor.
Moralité:
Le départ pour s'y taire.

Pour lire au Foyer

L'Automne à la Campagne

La saison automnale est venue, déjà les feuilles d'un jaune roussi jonchent le sol. Un vert coteau où les bêtes vont brouter l'herbe, apparait non loin d'une jolie maisonnette le long de la route.

Le soleil à son couchant jette un pâle rayon de lumière et une touche de mélancolie sur cette journée finissante. Les oiseaux chantent leur dernière sérénade du soir en cette heure de déclin.

Ce magnifique tableau m'a enchantée; je m'absorbai durant de longs moments dans une muette contemplation et j'ai joui pleinement de la poésie qui se dégageait de tout cela!

Je me surprends à rêver du passé, à ces choses qui s'attachent à l'âme et la font vivre!

C'est le temps de la moisson. Tout le jour le maître a entassé les gerbes de blé d'or; à plus tard la cueillette des fruits mûrs qui pendent aux branches des arbres et les font ployer sous leur poids; à plus tard aussi la rentrée des légumes indispensables à la vie de tous les jours.

Voici que la cloche ancienne du village tinte l'Angelus et annonce aux moissonneurs que l'heure du repos est arrivée. — Tous se découvrent et laissent voir leurs fronts brunis par le vent et le soleil.

Ils récitent cette prière et reviennent à leur demeure accueillante pour se réconforter à la table familiale — chez eux, pas une MICHE de pain n'a été entamée sans qu'on y ait tracé le signe de la Croix!

La chaleur du jour a été intense, ils sont fatigués; il fait bon se reposer du rude labeur de la journée.

Après un repas substantiel où la franche gaîté n'a cessé de régner, leurs paupières commencent à s'alourdir et ils ne tardent pas à se sentir envahis par le sommeil.

Le père ou la mère donne le signal et tous s'agenouillent pour la prière du soir en commun.

Ils remercient le Dieu dispensateur de tous les biens de la bonne journée accordée et lui demandent de leur continuer ses grâces pour l'avenir.

Qu'il me plait toujours de revivre ce souvenir vécu il y a déjà bien longtemps!

SOLITAIRE
"La Gazette du Nord"

—x—

LA POPULATION DU GLOBE

D'après l'annuaire statistique 1931 publié par la Société des Nations, le chiffre de la population totale de la terre est de "deux milliards 12 millions 800 mille. Au moins, nous ne risquons pas de nous ennuyer.

C'est l'Asie qui reste toujours la partie du monde la plus populeuse sont habitées par 252 millions d'habitants. C'est-à-dire plus de la moitié du genre humain qui habite notre planète. C'est également en Asie qu'a eu lieu le plus fort accroissement de la population. Sur l'excédent de 20 millions, 11 millions reviennent à l'Asie.

L'Europe a, pour la première fois depuis son existence, dépassé le nombre d'un demi-milliard d'habitants. Au 1er janvier 1932, le chiffre de sa population atteignait 506 millions contre 498 millions en l'année 1931.

L'Amérique du Nord et du Sud sont habitées par 252 millions d'âmes — accroissement de 4 millions.

L'Afrique, elle, ne compte guère que 142 millions d'habitants. C'est le seul continent où, au cours de l'année écoulée, a été enregistrée une diminution de la population —deux millions.

Enfin, l'Australie et les îles de l'Océanie sont habitées par dix millions d'âmes.

En ce qui concerne la population de l'Europe, elle se répartit de la façon suivante dans différent pays:

Russie: 127 millions, contre 124 millions en 1930.

Allemagne: 64 millions, aucun accroissement par rapport à 1930.

Grande-Bretagne: 40 millions, au cun accroissement.

France: 42 millions, accroissement de 640,000.

Italie: 41 millions, diminution de 400,000.

Pologne: 32 millions, accroissement d'un million.

Espagne: 24 millions, accroissement d'un million.

—x—

Un mot de Joseph de Maistre

Aux assemblées générales de l'Albert-Hall, alternent le français et l'anglais, et l'une et l'autre langue paraissent également saisies de ces milliers d'auditeurs. Ceci me rappelle une pensée de J. de Maistre: "Le jour où l'anglais et le français se mettront au service de l'Eglise, c'est un horizon splendide qui se découvrira pour le catholicisme." N'est-ce pas une prophétie? Et ne sommes-nous pas les spectateurs de ses premières réalisations? Latin et grec ont été véhicules de l'Evangile le levant. Pourquoi anglais et français n'auraient-ils pas aujourd'hui semblable honneur?

—x—

LA PREUVE

Un pince-sans-rire gravement malade était assisté par une garde-malade bonne, dévouée, parfaite en un mot, mais si laide!

Comme elle venait de l'assister, le farceur dit gravement à un ami:

—Je vais mourir, j'en suis sûr!

—Et pourquoi?

—Parce qu'à l'approche de la mort, dit-on, on voit des fantômes!

—x—

Le secret du temps

UNE HYPOTHESE DE M. L'ABBE LEMAITRE SOUMISE A D'EMINENTS ASTRONOMES.

Cambridge. — Devant une assemblée d'éminents astronomes, M. l'abbé Georges Lemaître, de Belgique a émis l'hypothèse que la faculté qu'ont le radium et l'uranium d'émettre des radiations puisse renfermer le secret du temps.

M. l'abbé Lemaître a parlé devant un groupe assemblé dans le Forum de l'observatoire Harvard. M. l'abbé Lemaître a supposé que le radium et l'uranium sont les fragments d'une force supérieure qui a causé la formation de l'Univers. L'Univers, suivant le savant belge, a été constitué par l'explosion d'un atome qui au début, occupait relativement peu d'espace.

De cette explosion sont nées les nébuleuses et celles-ci ont formé les diverses voies lactées. Comme ces phénomènes se produisaient, la vitesse de la matière a augmenté et les voies lactées ont commencé leur long voyage dans l'espace. De cette hypothèse on peut conclure que l'espace est de forme illiptique — forme d'un oeuf.

Sir Arthur Stanley Eddington, de Cambridge, Angleterre, invité à commenter les déclarations de l'abbé Lemaître, a déclaré: "Je ne voudrais pas démolir les théories de l'abbé Lemaître. Il est vrai que je crois à une naissance plus calme du monde. La conception du temps suivant Lemaître, est bien trop courte; elle n'en fait remonter l'origine qu'à dix millions d'années, alors qu'il est établi que la terre seule a 2,000 millions d'années."

Un prêtre

Quel honneur pour une famille...

Un jour, un gentilhomme français s'ouvrait à ses parents de son désir d'embrasser l'état ecclésiastique: "Y songes-tu, mon fils? lui fut-il répondu par manière d'épreuve, tu es le dernier rejeton de notre famille qui, par là, s'éteindrait!" Le jeune homme se redresant: "Quel honneur pour notre famille que de finir par un prêtre!"

On l'embrassa, on le bénit. Il s'appelait "Eugène de Mazenod." Il devint évêque et fut le fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, répandus aujourd'hui sous tous les climats. Grâce à lui, le nom de sa famille est immortel et Dieu est glorifié depuis les glaces polaires jusque sous les feux de Ceylan.

J'ai la conviction, appuyée sur le souvenir de multiples existences manquées et malheureuses, qu'il y a beaucoup d'hommes qui avaient une vocation sublime et qui ne l'ont pas suivie.

René BAZIN

—x—

Le rédacteur complaisant

La scène se passe dans les bureaux d'un grand journal.

Le visiteur. — Monsieur, j'ai le regret de vous annoncer que vous avez publié ce matin une nouvelle tout à fait erronée.

Le rédacteur. — Monsieur, nous ne publions jamais que des nouvelles offrant toutes garanties d'authenticité.

Le visiteur. — Je regrette, monsieur de vous contredire mais vous avez publié ce matin mon avis de décès — il tend un journal — et je suis parfaitement vivant, comme en font foi ma présence et les pièces que voici.

Le rédacteur — après avoir pris connaissance des documents — C'est infiniment regrettable, monsieur, mais nous n'y pouvons plus rien.

Le visiteur, — timidement — Pourtant... une rectification...

Le rédacteur. — Nous ne rectifions jamais, monsieur. Où irions-nous si nous commencions à rectifier. Il est tellement plus simple de ne jamais se tromper!

Le visiteur. — Mais, enfin, monsieur, que faut-il que je fasse?

Le rédacteur — après quelques minutes de réflexion — Je ne vois qu'une solution. Rédigez une petite note, à votre nom, pour le bulletin des naissances. Pour vous être agréable, je la ferai insérer gratuitement.

UN DISCOURS A LIRE

Saint Jean-Baptiste et les Canadiens-Français

Par VICTOR BARRETTE

A méditer et à retenir.—"Saint Jean-Baptiste et les Canadiens-Français". --- Le discours que M. Victor Barrette prononçait le 26 juin dernier, à l'occasion de la fête patronale. --- Une maîtresse pièce d'éloquence et une bonne oeuvre. --- Pages substantielles et réconfortables.-- Un livre de chevet.

Nos lecteurs en ont été déjà avertis, M. Victor Barrette présente au public, en une jolie brochure, le discours qu'il prononçait le 26 juin dernier, à la salle paroissiale Saint-Gérard, à l'occasion de la célébration de notre fête patronale.

M. Barrette n'a pas besoin d'être présenté à nos lecteurs. Ils le connaissent bien et l'ont n'en haute estime. Rédacteur, depuis plus de dix ans, de plusieurs de nos pages spéciales, il a su s'adapter aux différentes classes de lecteurs qu'il était appelé à intéresser. Aux uns et aux autres, il parle dans une langue riche et souple où il révèle, en même temps qu'une culture raffinée, les nobles sentiments de son coeur d'apôtre. Il a surtout attaché son nom à la page littéraire, à "l'heure exquise". A cette page, où il s'est révélé critique averti et consciencieux, véritable ami de la littérature canadienne, il a donné un cachet unique qui lui a valu nombre de témoignages flatteurs et mérités que nous n'énumérerons pas ici, pour ne pas blesser sa modestie. Car M. Barrette est un modeste, comme le sont la plupart de ceux qui possèdent un réel talent.

La meilleure preuve en est qu'il a fallu plusieurs années à ses amis les plus intimes pour découvrir un véritable talent oratoire chez cet excellent écrivain. Un pur hasard le leur a révélé et, depuis, ils se sont empressés de le mettre à contribution pour toutes les bonnes causes. M. Barrette accepte, sans se faire prier, car il est toujours prêt. Quelques notes à la main couchées hâtivement sur le papier, il parle d'abondance et il a toujours à dire quelque chose d'intéressant, d'original de réconfortant.

Cette année, l'Association St-Jean Baptiste d'Ottawa avait l'heureuse idée de choisir M. Barrette comme orateur de circonstance au banquet traditionnel de la fête patronale. Notre confrère ne voulut pas, en cette occasion solennelle et, sans doute, par respect pour l'auditoire distingué devant qui il devait parler, se fier uniquement à un don d'improvisation qui pourtant, ne lui a jamais fait défaut. Il écrivit son discours, ce qui nous permet aujourd'hui de relire ce qui fut une maîtresse pièce d'éloquence et une leçon de fierté religieuse et patriotique!

Ce serait forcer la vérité d'affirmer que, le jour de la S.-Jean-Baptiste, M. Barrette s'en est scrupuleusement tenu à son texte. Dans le feu du discours, il a eu d'heureuses incidentes, de nombreuses parenthèses qui étaient comme autant de corollaires des fécondes vérités qu'il voulait ancrer dans l'intelligence et le coeur de ses auditeurs. Mais, tel qu'il est, le texte imprimé contient, enchassée dans de magnifiques périodes, toute la pensée de l'orateur.

Et qu'on ne s'imagine pas que cet te brochure n'est qu'une belle pièce de rhétorique. Si elle n'était que cela, elle n'aurait pas mérité de survivre et de devenir, pour tous les Canadiens français, un livre de chevet.

Le 26 juin dernier, M. Barrette a fait entendre des paroles vengeresses de "calomnies atroces". Dans de superbes fresques historiques, il a rappelé comment, de l'Atlantique au Pacifique, du Golfe du Mexique aux régions polaires et jusqu'en terres étrangères, le petit peuple canadien-français a été, à l'image de son glorieux patron, l'annonciateur du Christ, le porteur de la bonne nouvelle. Il a prouvé, dans une série d'énumérations qui devraient rester gravées dans la mémoire de tous, comment notre minorité française pétrie de catholicisme, a été un modèle dobéissance religieuse, comment elle a prévenu, dans l'ordre du temps, les définitions dogmatiques de l'Eglise et ses directives diciplinaires. Qu'il s'agisse de l'acceptation spontanée des dogmes de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité pontificale, ou des décrets relatifs à la presse et au syndicalisme catholique, à la communion des enfants, à la communion fréquente, au chant grégorien, à la modestie féminine, aux retraites fermées, à la philosophie thomiste, à l'éducation religieuse, au respect des lois ehrétiennes du mariage, aux missions étrangères, notre peuple s'est toujours montré soumis aux ordres de Rome; son esprit était préparé à les recevoir et à y obéir.

On lira aussi avec une grande satisfaction et une profonde émotion les pages où M. Barrette fait un parallèle entre les épreuves de Saint Jean-Baptiste et les nôtres, son idéal apostolique et celui de notre race. Les lecteurs y verront qu'une minorité, parce que minorité, n'est pas "nécessairement condamnable à mort" et qu'à l'exemple de la minorité des disciples et des apôtres du Christ, elle peut acquérir quelque mérite.

C'est avec un plaisir que nous ne pouvons facilement dissimuler que nous recommandons de tout coeur la lecture de la brochure de M. Barrette. Que nos sociétés nationales lui donnent la plus grande diffusion. Que les enfants de nos écoles, que les étudiants de nos collèges et de nos universités, que les adultes lancés dans la vie la lisent, la méditent, y puisent, avec un plus grand amour de leur foi et de leur race, les convictions qui feront notre peuple saint et fort, la fidélité à un idéal apostolique qui attirera sur lui les bénédictions de l'Eglise et de Dieu.

Charles GAUTHIER
"Le Droit",

Note. — La brochure de M. Barrette intitulée "Saint-Jean-Baptiste et les Canadiens-Français" se vend à la librairie du "Droit" au prix de cinq sous l'unité, de cinquante sous la douzaine, de $3.00 le cent, et de $25, le mille.

—x—

Mots Pour Rire

Humour anglais.

Le vieux bandit, qui vient d'être condamné à perpétuité:

—Oh! je ne vivrai jamais assez pour expier tous mes crimes...

—Le juge, avec bonhomie. — Bah vous ferez pour le mieux...

x x x

Croquis conjugal.

Elle. — C'est effroyable! je lis que dans certains pays, quand un homme meurt, la femme doit être enterrée avec lui...

Lui. — Quelle cruauté! Pauvre homme!

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.
TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

BON TABAC à sacrifice: Rouge, Belgique, Grand général, Petit Rouge, Connecticut, Tabac à cigares, Prix $12. le cent. Douze livres expédiées comme échantillon sur réception de $1.75. Frais d'expédition laissés à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à Adhémar Larmarche, Saint-Esprit, Comté Montcalm, P.Q. 32-7-p

L'éditeur et le poète.

—Votre écriture est difficile à lire. Pourquoi ne tapez-vous pas vos poèmes à la machine?

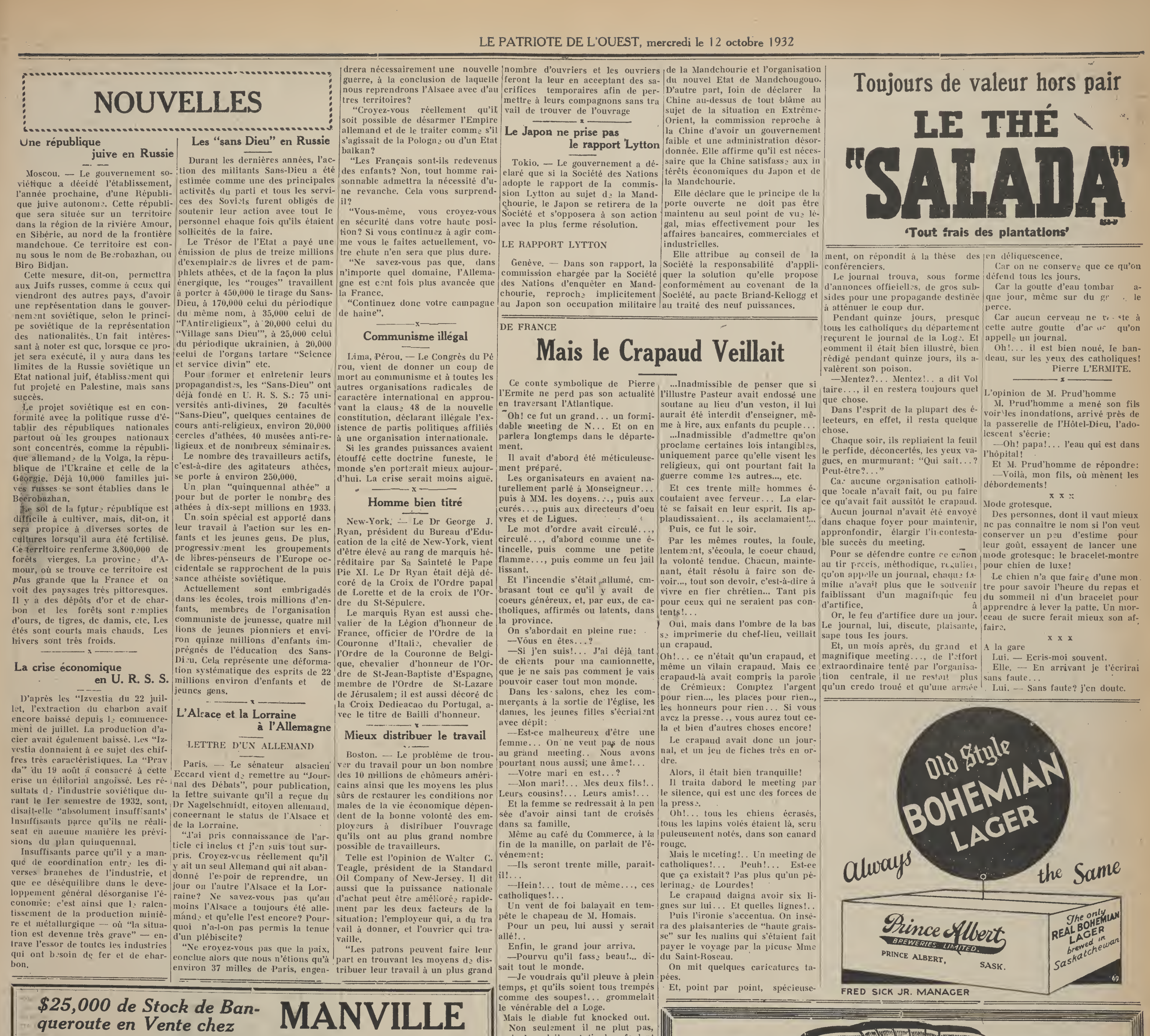
—Pensez-vous que si je savais écrire à la machine, je gâcherais mon temps à faire des vers!

x x x

En marge de l'éclipse.

—Grand-père, comment font les savants pour savoir quand il y aura une éclipse?

—Comme tout le monde, mon enfant, ils lisent les journaux.



NOUVELLES

Une république juive en Russie

Moscou. — Le gouvernement soviétique a décidé l'établissement, l'année prochaine, d'une République juive autonome. Cette république sera située sur un territoire dans la région de la rivière Amour, en Sibérie, au nord de la frontière mandchoue. Ce territoire est connu sous le nom de Berobazhan, ou Biro Bidjan.

Cette mesure, dit-on, permettra aux Juifs russes, comme à ceux qui viendront des autres pays, d'avoir une représentation dans le gouvernement soviétique, selon le principe soviétique de la représentation des nationalités. Un fait intéressant à noter est que, lorsque ce projet sera exécuté, il y aura dans les limites de la Russie soviétique un Etat national juif, établissement qui fut projeté en Palestine, mais sans succès.

Le projet soviétique est en conformité avec la politique russe d'établir des républiques nationales partout où les groupes nationaux sont concentrés, comme la république allemande de la Volga, la république de l'Ukraine et celle de la Géorgie. Déjà 10,000 familles juives russes se sont établies dans le Berobazhan.

Le sol de la future république est difficile à cultiver, mais, dit-on, il sera propice à diverses sortes de cultures lorsqu'il aura été fertilisé. Ce territoire renferme 3,800,000 de forêts vierges. La province d'Amour, où se trouve ce territoire est *plus* grande que la France et on voit des paysages très pittoresques. Il y a des dépôts d'or et de charbon et les forêts sont remplies d'ours, de tigres, de daims, etc. Les étés sont courts mais chauds. Les hivers sont très froids.

x

La crise économique en U. R. S. S.

D'après les "Izvestia du 22 juillet, l'extraction du charbon avait encore baissé depuis le commencement de juillet. La production d'acier avait également baissé. Les "Izvestia donnaient à ce sujet des chiffres très caractéristiques. La "Pravda" du 19 août a consacré à cette crise un éditorial angoissé. Les résultats de l'industrie soviétique durant le 1er semestre de 1932, sont, disait-elle "absolument insuffisants" Insuffisants parce qu'ils ne réalisent en aucune manière les prévisions du plan quinquennal.

Insuffisants parce qu'il y a manque de coordination entre les diverses branches de l'industrie, et que ce déséquilibre dans le developpement général désorganise l'économie: c'est ainsi que le ralentissement de la production minière et métallurgique — où "la situation est devenue très grave" — entrave l'essor de toutes les industries qui ont besoin de fer et de charbon.

Les "sans Dieu" en Russie

Durant les dernières années, l'action des militants Sans-Dieu a été estimée comme une des principales activités du parti et tous les services des Soviets furent obligés de soutenir leur action avec tout le personnel chaque fois qu'ils étaient sollicités de la faire.

Le Trésor de l'Etat a payé une émission de plus de treize millions d'exemplaires de livres et de pamphlets athées, et de la façon la plus énergique, les "rouges" travaillent à porter à 450,000 le tirage du Sans-Dieu, à 170,000 celui du périodique du même nom, à 35,000 celui de "l'Antireligieux", à 20,000 celui du "Village sans Dieu", à 25,000 celui du périodique ukrainien, à 20,000 celui de l'organe tartare "Science et service divin" etc.

Pour former et entretenir leurs propagandistes, les "Sans-Dieu" ont déjà fondé en U. R. S. S.: 75 universités anti-divines, 20 facultés "Sans-Dieu", quelques centaines de cours anti-religieux, environ 20,000 cercles d'athées, 40 musées anti-religieux et de nombreux séminaires.

Le nombre des travailleurs actifs, c'est-à-dire des agitateurs athées, se porte à environ 250,000.

Un plan "quinquennal athée" a pour but de porter le nombre des athées à dix-sept millions en 1933.

Un soin spécial est apporté dans leur travail à l'action sur les enfants et les jeunes gens. De plus, progressivement les groupements de libres-penseurs de l'Europe occidentale se rapprochent de la puissance athéiste soviétique.

Actuellement sont embrigadés dans les écoles, trois millions d'enfants, membres de l'organisation communiste de jeunesse, quatre millions de jeunes pionniers et environ quinze millions d'enfants imprégnés de l'éducation des Sans-Dieu. Cela représente une déformation systématique des esprits de 22 millions environ d'enfants et de jeunes gens.

x

L'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne

LETTRE D'UN ALLEMAND

Paris. — Le sénateur alsacien Eccard vient de remettre au "Journal des Débats", pour publication, la lettre suivante qu'il a reçue du Dr Nagelschmidt, citoyen allemand, concernant le status de l'Alsace et de la Lorraine.

"J'ai pris connaissance de l'article ci inclus et j'en suis tout surpris. Croyez-vous réellement qu'il y ait un seul Allemand qui ait abandonné l'espoir de reprendre, un jour ou l'autre l'Alsace et la Lorraine? Ne savez-vous pas qu'au moins l'Alsace a toujours été allemande et qu'elle l'est encore? Pourquoi n'a-t-on pas permis la tenue d'un plébiscite?

"Ne croyez-vous pas que la paix, conclue alors que nous n'étions qu'à environ 37 milles de Paris, engendrera nécessairement une nouvelle guerre, à la conclusion de laquelle nous reprendrons l'Alsace avec d'autres territoires?

"Croyez-vous réellement qu'il soit possible de désarmer l'Empire allemand et de le traiter comme s'il s'agissait de la Pologne ou d'un Etat balkan?

"Les Français sont-ils redevenus des enfants? Non, tout homme raisonnable admettra la nécessité d'une revanche. Cela vous surprend-il?

"Vous-même, vous croyez-vous en sécurité dans votre haute position? Si vous continuez à agir comme vous le faites actuellement, votre chute n'en sera que plus dure.

"Ne savez-vous pas que, dans n'importe quel domaine, l'Allemagne est cent fois plus avancée que la France.

"Continuez donc votre campagne de haine".

x

Communisme illégal

Lima, Pérou. — Le Congrès du Pérou, vient de donner un coup de mort au communisme et à toutes les autres organisations radicales de caractère international en approuvant la clause 48 de la nouvelle constitution, déclarant illégale l'existence de partis politiques affiliés à une organisation internationale.

Si les grandes puissances avaient étouffé cette doctrine funeste, le monde s'en porterait mieux aujourd'hui. La crise serait moins aiguë.

x

Homme bien titré

New-York. — Le Dr George J. Ryan, président du Bureau d'Education de la cité de New-York, vient d'être élevé au rang de marquis héréditaire par Sa Sainteté le Pape Pie XI. Le Dr Ryan était déjà décoré de la Croix de l'Ordre papal de Lorette et de la croix de l'Ordre du St-Sépulcre.

Le marquis Ryan est aussi chevalier de la Légion d'honneur de France, officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique, chevalier d'honneur de l'Ordre de St-Jean-Baptiste d'Espagne, membre de l'Ordre de St-Lazare de Jérusalem; il est aussi décoré de la Croix Dedieacao du Portugal, avec le titre de Bailli d'honneur.

x

Mieux distribuer le travail

Boston. — Le problème de trouver du travail pour un bon nombre des 10 millions de chômeurs américains ainsi que les moyens les plus sûrs de restaurer les conditions normales de la vie économique dépendent de la bonne volonté des employeurs à distribuer l'ouvrage qu'ils ont au plus grand nombre possible de travailleurs.

Telle est l'opinion de Walter C. Teagle, président de la Standard Oil Company of New-Jersey. Il dit aussi que la puissance nationale d'achat peut être améliorée rapidement par les deux facteurs de la situation: l'employeur qui, a du travail à donner, et l'ouvrier qui travaille.

"Les patrons peuvent faire leur part en trouvant les moyens de distribuer leur travail à un plus grand nombre d'ouvriers et les ouvriers feront la leur en acceptant des sacrifices temporaires afin de permettre à leurs compagnons sans travail de trouver de l'ouvrage

x

Le Japon ne prise pas le rapport Lytton

Tokio. — Le gouvernement a déclaré que si la Société des Nations adopte le rapport de la commission Lytton au sujet de la Mandchourie, le Japon se retirera de la Société et s'opposera à son action avec la plus ferme résolution.

LE RAPPORT LYTTON

Genève. — Dans son rapport, la commission chargée par la Société des Nations d'enquêter en Mandchourie, reproche implicitement au Japon son occupation militaire de la Mandchourie et l'organisation du nouvel Etat de Mandchougouo. D'autre part, loin de déclarer la Chine au-dessus de tout blâme au sujet de la situation en Extrême-Orient, la commission reproche à la Chine d'avoir un gouvernement faible et une administration désordonnée. Elle affirme qu'il est nécessaire que la Chine satisfasse aux intérêts économiques du Japon et de la Mandchourie.

Elle déclare que le principe de la porte ouverte ne doit pas être maintenu au seul point de vue légal, mias effectivement pour les affaires bancaires, commerciales et industrielles.

Elle attribue au conseil de la Société la responsabilité d'appliquer la solution qu'elle propose conformément au covenant de la Société, au pacte Briand-Kellogg et au traité des neuf puissances.

DE FRANCE

Mais le Crapaud Veillait

Ce conte symbolique de Pierre l'Ermite ne perd pas son actualité en traversant l'Atlantique.

"Oh! ce fut un grand... un formidable meeting de N... Et on en parlera longtemps dans le département.

Il avait d'abord été méticuleusement préparé.

Les organisateurs en avaient naturellement parlé à Monseigneur... puis à MM. les doyens..., puis aux curés..., puis aux directeurs d'oeuvres et de Ligues.

Le mot d'ordre avait circulé..., circulé..., d'abord comme une étincelle, puis comme une petite flamme..., puis comme un feu jaillissant.

Et l'incendie s'était allumé, embrasant tout ce qu'il y avait de coeurs généreux, et, par eux, de catholiques, affirmés ou latents, dans la province.

On s'abordait en pleine rue:

—Vous en êtes...?

—Si j'en suis!... J'ai déjà tant de clients pour ma camionnette, que je ne sais pas comment je vais pouvoir caser tout mon monde.

Dans les salons, chez les commerçants à la sortie de l'église, les dames, les jeunes filles s'écriaient avec dépit:

—Est-ce malheureux d'être une femme... On ne veut pas de nous au grand meeting.. Nous avons pourtant nous aussi; une âme!...

—Votre mari en est...?

—Mon mari!... Mes deux fils!.. Leurs cousins!... Leurs amis!...

Et la femme se redressait à la pensée d'avoir ainsi tant de croisés dans sa famille.

Même au café du Commerce, à la fin de la manille, on parlait de l'événement:

—Ils seront trente mille, paraît-il!...

—Hein!... tout de même..., ces catholiques!...

Un vent de foi balayait en tempête le chapeau de M. Homais.

Pour un peu, lui aussi y serait allé!..

Enfin, le grand jour arriva.

—Pourvu qu'il fasse beau!... disait tout le monde.

—Je voudrais qu'il pleuve à plein temps, et qu'ils soient tous trempés comme des soupes!... grommelait le vénérable del a Loge.

Mais le diable fut knocked out.

Non seulement il ne plut pas, mais le soleil matutinal, refoulant lentement le rideau de nuages, annonça la plus radieuse des journées.

Alors, ce fut comme au jour de la mobilisation.

Il y eut des trains spéciaux.

Les véhicules de toute nature couvrirent les routes..., depuis les limousines de luxe jusqu'à la modeste cinq chevaux Citron..., depuis la moto dernier cri jusqu'à la vieille bécane..., depuis le fringant cabriolet jusqu'à la voiture à âne..., depuis le piéton alerte jusqu'aux vieux cassés en deux, et qui tapaient la route de leurs grosses cannes: "Je veux avoir vu ça!..."

Tous se dirigeaient vers un plateau immense, en dehors de la ville.

L'organisation était parfaite.

Des jeunes gens, brassard au bras, aiguillaient chaque groupe vers sa destination générale, et d'autres jeunes gens les amenaient au point précis, derrière leur curé, leur chef et leur bannière.

Au fond de la place s'élevait une vaste tribune drapée de velours.

Dans le ciel claquaient gaiement les drapeaux.

Devant les orateurs, on avait établi des haut-parleurs qui devaient porter la bonne parole jusqu'aux derniers groupes.

Et ainsi fut fait.

Des voix célèbres et ardentes exposèrent, en un langage pathétique, la situation d'exception, laquelle, malgré la guerre, reste la situation des catholiques en France.

Il est inadmissible, s'écriaient les orateurs, qu'il y ait des Français de première et de deuxième zone, parce que les uns croient et que les autres ne croient pas...

...Inadmissible de penser que si l'illustre Pasteur avait endossé une soutane au lieu d'un veston, il lui aurait été interdit d'enseigner, même à lire, aux enfants du peuple...

...Inadmissible d'admettre qu'on proclame certaines lois intangibles, uniquement parce qu'elle visent les religieux, qui ont pourtant fait la guerre comme les autres..., etc.

Et ces trente mille hommes écoutaient avec ferveur... La clarté se faisait en leur esprit. Ils applaudissaient..., ils acclamaient!...

Puis, ce fut le soir.

Par les mêmes routes, la foule, lentement, s'écoula, le coeur chaud, la volonté tendue. Chacun, maintenant, était résolu à faire son devoir..., tout son devoir, c'est-à-dire à vivre en fier chrétien... Tant pis pour ceux qui ne seraient pas contents!...

Oui, mais dans l'ombre de la basse imprimerie du chef-lieu, veillait un crapaud.

Oh!... ce n'était qu'un crapaud, et même un vilain crapaud. Mais ce crapaud-là avait compris la parole de Crémieux: Comptez l'argent pour rien..., les places pour rien..., les honneurs pour rien... Si vous avez la presse.., vous aurez tout cela et bien d'autres choses encore!

Le crapaud avait donc un journal, et un jeu de fiches très en ordre.

Alors, il était bien tranquille!

Il traita dabord le meeting par le silence, qui est une des forces de la presse.

Oh!... tous les chiens écrasés, tous les lapins volés étaient là, scrupuleusement notés, dans son canard rouge.

Mais le meeting!.. Un meeting de catholiques!... Peuh!... Est-ce que ça existait? Pas plus qu'un pèlerinage de Lourdes!

Le crapaud daigna avoir six lignes sur lui... Et quelles lignes!..

Puis l'ironie s'accentua. On inséra des plaisanteries de "haute graisse" sur les malins qui s'étaient fait payer le voyage par la pieuse Mme du Saint-Roseau.

On mit quelques caricatures tapées.

Et, point par point, spécieusement, on répondit à la thèse des conférenciers.

Le journal trouva, sous forme d'annonces officielles, de gros subsides pour une propagande destinée à atténuer le coup dur.

Pendant quinze jours, presque tous les catholiques du département reçurent le journal de la Loge. Et comment il était bien illustré, bien rédigé pendant quinze jours, ils avalèrent son poison.

—Mentez?... Mentez!.. a dit Voltaire..., il en restera toujours quelque chose.

Dans l'esprit de la plupart des électeurs, en effet, il resta quelque chose.

Chaque soir, ils repliaient la feuil le perfide, déconcertés, les yeux vagues, en murmurant: "Qui sait...? Peut-être?..."

Car aucune organisation catholique locale n'avait fait, ou pu faire ce qu'avait fait aussitôt le crapaud.

Aucun journal n'avait été envoyé dans chaque foyer pour maintenir, approfondir, élargir l'incontestable succès du meeting.

Pour se défendre contre ce canon au tir precis, méthodique, régulier, qu'on appelle un journal, chaque famille n'avait plus que le souvenir faiblissant d'un magnifique feu d'artifice.

Or, le feu d'artifice dure un jour. Le journal, lui, discute, plaisante, sape tous les jours.

Et, un mois après, du grand et magnifique meeting..., de l'effort extraordinaire tenté par l'organisation centrale, il ne restait plus qu'un credo troué et qu'une armée en déliquescence.

Car on ne conserve que ce qu'on défend tous les jours.

Car la goutte d'eau tombant [illegible] que jour, même sur du gr[illegible] le perce.

Car aucun cerveau ne résiste à cette autre goutte d'ac[illegible] qu'on appelle un journal.

Oh!... il est bien noué, le bandeau, sur les yeux des catholiques!

Pierre L'ERMITE.

x

L'opinion de M. Prud'homme

M. Prud'homme a mené son fils voir les inondations, arrivé près de la passerelle de l'Hôtel-Dieu, l'adolescent s'écrie:

—Oh! papa!... l'eau qui est dans l'hôpital!

Et M. Prud'homme de répondre:

—Voilà, mon fils, où mènent les débordements!

x x x

Mode grotesque.

Des personnes, dont il vaut mieux ne pas connaître le nom si l'on veut conserver un peu d'estime pour leur goût, essayent de lancer une mode grotesque: le bracelet-montre pour chien de luxe!

Le chien n'a que faire d'une montre pour savoir l'heure du repas et du sommeil ni d'un bracelet pour apprendre à lever la patte. Un morceau de sucre ferait mieux son affaire.

x x x

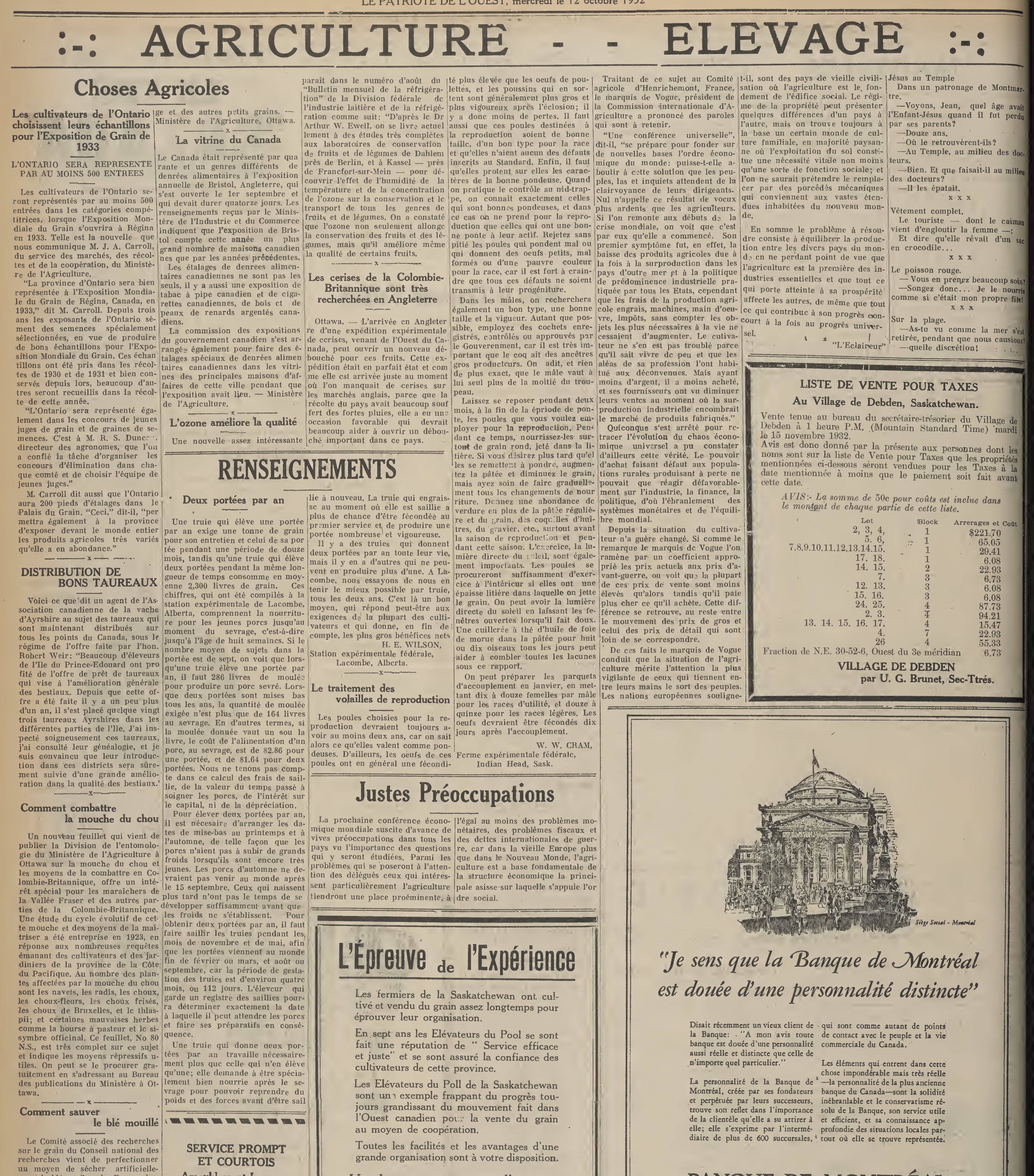
A la gare

Lui. — Ecris-moi souvent.

Elle. — En arrivant je t'écrirai sans faute...

Lui. — Sans faute? j'en doute.

:-: AGRICULTURE - - ELEVAGE :-:



Choses Agricoles

Les cultivateurs de l'Ontario choisissent leurs échantillons pour l'Exposition de Grain de 1933

L'ONTARIO SERA REPRESENTE PAR AU MOINS 500 ENTREES

Les cultivateurs de l'Ontario seront représentés par au moins 500 entrées dans les catégories compétitrices, lorsque l'Exposition Mondiale du Grain s'ouvrira à Régina en 1933. Telle est la nouvelle que nous communique M. J. A. Carroll, du service des marchés, des récoltes et de la coopération, du Ministère de l'Agriculture.

"La province d'Ontario sera bien représentée à l'Exposition Mondiale du Grain de Régina, Canada, en 1933," dit M. Carroll. Depuis trois ans les exposants de l'Ontario sèment des semences spécialement sélectionnées, en vue de produire de bons échantillons pour l'Exposition Mondiale du Grain. Ces échantillons ont été pris dans les récoltes de 1930 et de 1931 et bien conservés depuis lors, beaucoup d'autres seront recueillis dans la récolte de cette année.

"L'Ontario sera représenté également dans les concours de jeunes juges de grain et de graines de semences. C'est à M. R. S. Duncan, directeur des agronomes, que l'on a confié la tâche d'organiser les concours d'élimination dans chaque comté et de choisir l'équipe de jeunes juges."

M. Carroll dit aussi que l'Ontario aura 200 pieds d'étalages dans le Palais du Grain. "Ceci," dit-il, "permettra également à la province d'exposer devant le monde entier les produits agricoles très variés qu'elle a en abondance."

—x—

DISTRIBUTION DE BONS TAUREAUX

Voici ce que dit un agent de l'Association canadienne de la vache d'Ayrshire au sujet des taureaux qui sont maintenant distribués sur tous les points du Canada, sous le régime de l'offre faite par l'hon. Robert Weir: "Beaucoup d'éleveurs de l'Ile du Prince-Edouard ont profité de l'offre de prêt de taureaux qui vise à l'amélioration générale des bestiaux. Depuis que cette offre a été faite il y a un peu plus d'un an, il s'est placé quelque vingt trois taureaux Ayrshires dans les différentes parties de l'Ile. J'ai inspecté soigneusement ces taureaux, j'ai consulté leur généalogie, et je suis convaincu que leur introduction dans ces districts sera sûrement suivie d'une grande amélioration dans la qualité des bestiaux.'

—x—

Comment combattre la mouche du chou

Un nouveau feuillet qui vient de publier la Division de l'entomologie du Ministère de l'Agriculture à Ottawa sur la mouche du chou et les moyens de la combattre en Colombie-Britannique, offre un intérêt spécial pour les maraichers de la Vallée Fraser et des autres parties de la Colombie-Britannique. Une étude du cycle évolutif de cette mouche et des moyens de la maitriser a été entreprise en 1923, en réponse aux nombreuses requêtes émanant des cultivateurs et des jardiniers de la province de la Côte du Pacifique. Au nombre des plantes affectées par la mouche du chou sont les navets, les radis, les choux, les choux-fleurs, les choux frisés, les choux de Bruxelles, et le thlaspi; et certaines mauvaises herbes comme la bourse à pasteur et le sisymbre officinal. Ce feuillet, No 80 N.S., est très complet sur ce sujet et indique les moyens répressifs utiles. On peut se le procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des publications du Ministère à Ottawa.

—x—

Comment sauver le blé mouillé

Le Comité associé des recherches sur le grain du Conseil national des recherches vient de perfectionner un moyen de sécher artificiellement le blé au Canada. En ces dernières années les cultivateurs canadiens ont subi des pertes de récoltes variant de 28.6 à 50.8 pour cent, entrainant des pertes d'argent qui se montraient à des millions de dollars, par suite du grain mouillé. On a trouvé un moyen de sécher ce dernier au moyen d'appareils commerciaux sans nuire en rien à sa qualité pour la boulange et la moulange. On se propose d'étudier maintenant également le séchage de l'orge et des autres petits grains. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

—x—

La vitrine du Canada

Le Canada était représenté par quarante et un genres différents de denrées alimentaires à l'exposition annuelle de Bristol, Angleterre, qui s'est ouverte le 1er septembre et qui devait durer quatorze jours. Les renseignements reçus par le Ministère de l'Industrie et du Commerce indiquent que l'exposition de Bristol compte cette année un plus grand nombre de maisons canadiennes que par les années précédentes.

Les étalages de denrées alimentaires canadiennes ne sont pas les seuls, il y a aussi une exposition de tabac à pipe canadien et de cigarettes canadiennes, de bois et de peaux de renards argentés canadiens.

La commission des expositions du gouvernement canadien s'est arrangée également pour faire des étalages spéciaux de denrées alimentaires canadiennes dans les vitrines des principales maisons d'affaires de cette ville pendant que l'exposition avait lieu. — Ministère de l'Agriculture.

L'ozone améliore la qualité

Une nouvelle assez intéressante paraît dans le numéro d'août du "Bulletin mensuel de la réfrigération" de la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération comme suit: "D'après le Dr Arthur W. Ewell, on se livre actuellement à des études très complètes aux laboratoires de conservation de fruits et de légumes de Dahlem près de Berlin, et à Kassel — près de Francfort-sur-Mein — pour découvrir l'effet de l'humidité de la température et de la concentration de l'ozone sur la conservation et le transport de tous les genres de fruits et de légumes. On a constaté que l'ozone non seulement allonge la conservation des fruits et des légumes, mais qu'il améliore même la qualité de certains fruits.

—x—

Les cerises de la Colombie-Britannique sont très recherchées en Angleterre

Ottawa. — L'arrivée en Angleterre d'une expédition expérimentale de cerises, venant de l'Ouest du Canada, peut ouvrir un nouveau débouché pour ces fruits. Cette expédition était en parfait état et comme elle est arrivée juste au moment où l'on manquait de cerises sur les marchés anglais, parce que la récolte du pays avait beaucoup souffert des fortes pluies, elle a eu une occasion favorable qui devrait beaucoup aider à ouvrir un débouché important dans ce pays.

RENSEIGNEMENTS

Deux portées par an

Une truie qui élève une portée par an exige une tonne de grain pour son entretien et celui de sa portée pendant une période de douze mois, tandis qu'une truie qui élève deux portées pendant la même longueur de temps consomme en moyenne 2,300 livres de grain. Ces chiffres, qui ont été compilés à la station expérimentale de Lacombe, Alberta, comprennent la nourriture pour les jeunes porcs jusqu'au moment du sevrage, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de huit semaines. Si le nombre moyen de sujets dans la portée est de sept, on voit que lorsqu'une truie élève une portée par an, il faut 286 livres de moulée pour produire un porc sevré. Lorsque deux portées sont mises bas tous les ans, la quantité de moulée exigée n'est plus que de 164 livres au sevrage. En d'autres termes, si la moulée donnée vaut un sou la livre, le coût de l'alimentation d'un porc, au sevrage, est de $2.86 pour une portée, et de $1.64 pour deux portées. Nous ne tenons pas compte dans ce calcul des frais de saillie, de la valeur du temps passé à soigner les porcs, de l'intérêt sur le capital, ni de la dépréciation.

Pour élever deux portées par an, il est nécessaire d'arranger les dates de mise-bas au printemps et à l'automne, de telle façon que les porcs n'aient pas à subir de grands froids lorsqu'ils sont encore très jeunes. Les porcs d'automne ne devraient pas venir au monde après le 15 septembre. Ceux qui naissent plus tard n'ont pas le temps de se développer suffisamment avant que les froids ne s'établissent. Pour obtenir deux portées par an, il faut faire saillir les truies pendant les mois de novembre et de mai, afin que les portées viennent au monde fin de février ou mars, et août ou septembre, car la période de gestation des truies est d'environ quatre mois, ou 112 jours. L'éleveur qui garde un registre des saillies pourra déterminer exactement la date à laquelle il peut attendre les porcs et faire ses préparatifs en conséquence.

Une truie qui donne deux portées par an travaille nécessairement plus que celle qui n'en élève qu'une; elle demande à être spécialement bien nourrie après le sevrage pour pouvoir reprendre du poids et des forces avant d'être saillie à nouveau. La truie qui engraisse au moment où elle est saillie a plus de chance d'être fécondée au premier service et de produire une portée nombreuse et vigoureuse.

Il y a des truies qui donnent deux portées par an toute leur vie, mais il y en a d'autres qui ne peuvent en produire plus d'une. A Lacombe, nous essayons de nous en tenir le mieux possible par truie, tous les deux ans. C'est là un bon moyen, qui répond peut-être aux exigences de la plupart des cultivateurs et qui donne, en fin de compte, les plus gros bénéfices nets.

H. E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

—x—

Le traitement des volailles de reproduction

Les poules choisies pour la reproduction devraient toujours avoir au moins deux ans, car on sait alors ce qu'elles valent comme pondeuses. D'ailleurs, les oeufs de ces poules ont en général une fécondité plus élevée que les oeufs de poulettes, et les poussins qui en sortent sont généralement plus gros et plus vigoureux après l'éclosion; il y a donc moins de pertes. Il faut aussi que ces poules destinées à la reproduction soient de bonne taille, d'un bon type pour la race et qu'elles n'aient aucun des défauts inscrits au Standard. Enfin, il faut qu'elles protent sur elles les caractères de la bonne pondeuse. Quand on pratique le contrôle au nid-trappe, on connait exactement celles qui sont bonnes pondeuses, et dans ce cas on ne prend pour la reproduction que celles qui ont une bonne ponte à leur actif. Rejetez sans pitié les poules qui pondent mal ou qui donnent des oeufs petits, mal formés ou d'une pauvre couleur pour la race, car il est fort à craindre que tous ces défauts ne soient transmis à leur progéniture.

Dans les mâles, on recherchera également un bon type, une bonne taille et la vigueur. Autant que possible, employez des cochets enregistrés, contrôlés ou approuvés par le Gouvernement, car il est très important que le coq ait des ancêtres gros producteurs. On adit, et rien de plus exact, que le mâle vaut à lui seul plus de la moitié du troupeau.

Laissez se reposer pendant deux mois, à la fin de la épriode de ponte, les poules que vous voulez employer pour la reproduction. Pendant ce temps, nourrissez-les surtout de grain rond, jeté dans la litière. Si vous désirez plus tard qu'elles se remettent à pondre, augmentez la pâtée et diminuez le grain, mais ayez soin de faire graduellement tous les changements de nourriture. Donnez une abondance de verdure en plus de la pâtée régulière et du grain, des coquilles d'huitres, du gravier, etc., surtout avant la saison de reproduction et pendant cette saison. L'exercice, la lumière directe du soleil, sont également importants. Les poules se procureront suffisamment d'exercice à l'intérieur si elles ont une épaisse litière dans laquelle on jette le grain. On peut avoir la lumière directe du soleil en laissant les fenêtres ouvertes lorsqu'il fait doux. Une cuillerée à thé d'huile de foie de morue dans la pâtée pour huit ou dix oiseaux tous les jours peut aider à combler toutes les lacunes sous ce rapport.

On peut préparer les parquets d'accouplement en janvier, en mettant dix à douze femelles par mâle pour les races d'utilité, et douze à quinze pour les races légères. Les oeufs devraient être fécondés dix jours après l'accouplement.

W. W. CRAM,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

Justes Préoccupations

La prochaine conférence économique mondiale suscite d'avance de vives préoccupations dans tous les pays vu l'importance des questions qui y seront étudiées. Parmi les problèmes qui se poseront à l'attention des délégués ceux qui intéressent particulièrement l'agriculture tiendront une place proéminente, à l'égal au moins des problèmes monétaires, des problèmes fiscaux et des dettes internationales de guerre, car dans la vieille Europe plus que dans le Nouveau Monde, l'agriculture est a base fondamentale de la structure économique la principale assise sur laquelle s'appuie l'ordre social.

Traitant de ce sujet au Comité agricole d'Henrichemont, France, le marquis de Vogue, président de la Commission internationale d'Agriculture a prononcé des paroles qui sont à retenir.

"Une conférence universelle", dit-il, "se prépare pour fonder sur de nouvelles bases l'ordre économique du monde: puisse-t-elle aboutir à cette solution que les peuples, las et inquiets attendent de la clairvoyance de leurs dirigeants. Nul n'appelle ce résultat de voeux plus ardents que les agriculteurs. Si l'on remonte aux débuts de la crise mondiale, on voit que c'est par eux qu'elle a commencé. Son premier symptôme fut, en effet, la baisse des produits agricoles due à la fois à la surproduction dans les pays d'outre mer et à la politique de prédominence industrielle pratiquée par tous les Etats, cependant que les frais de la production agricole engrais, machines, main d'oeuvre, impôts, sans compter les objets les plus nécessaires à la vie ne cessaient d'augmenter. Le cultivateur ne s'en est pas troublé parce qu'il sait vivre de peu et que les aléas de sa profession l'ont habitué aux déconvenues. Mais ayant moins d'argent, il a moins acheté, et ses fournisseurs ont vu diminuer leurs ventes au moment où la surproduction industrielle encombrait le marché de produits fabriqués."

Quiconque s'est arrêté pour retracer l'évolution du chaos économique universel a pu constater d'ailleurs cette vérité. Le pouvoir d'achat faisant défaut aux populations rurales produisant à perte ne pouvait que réagir défavorablement sur l'industrie, la finance, la politique, d'où l'ébranlement des systèmes monétaires et de l'équilibre mondial.

Depuis la situation du cultivateur n'a guère changé. Si comme le remarque le marquis de Vogue l'on ramène par un coefficient approprié les prix actuels aux prix d'avant-guerre, on voit que la plupart de ces prix de vente sont moins élevés qu'alors tandis qu'il paie plus cher ce qu'il achète. Cette différence se retrouve, au reste entre le mouvement des prix de gros et celui des prix de détail qui sont loin de se correspondre.

De ces faits le marquis de Vogue conduit que la situation de l'agriculture mérite l'attention la plus vigilante de ceux qui tiennent entre leurs mains le sort des peuples. Les nations européennes souligne-t-il, sont des pays de vieille civilisation où l'agriculture est le fondement de l'édifice social. Le régime de la propriété peut présenter quelques différences d'un pays à l'autre, mais on trouve toujours à la base un certain monde de culture familiale, en majorité paysanne où l'exploitation du sol constitue une nécessité vitale non moins qu'une sorte de fonction sociale; et l'on ne saurait prétendre le remplacer par des porcédés mécaniques qui conviennent aux vastes étendues inhabitées du nouveau monde.

En somme le problème à résoudre consiste à équilibrer la production entre les divers pays du monde en ne perdant point de vue que l'agriculture est la première des industries essentielles et que tout ce qui porte atteinte à sa prospérité affecte les autres, de même que tout ce qui contribue à son progrès concourt à la fois au progrès universel.

"L'Eclaireur"

Jésus au Temple

Dans un patronage de Montmartre.

—Voyons, Jean, quel âge avait l'Enfant-Jésus quand il fut perdu par ses parents?

—Douze ans.

—Où le retrouvèrent-ils?

—Au Temple, au milieu des docteurs.

—Bien. Et que faisait-il au milieu des docteurs?

—Il les épatait.

x x x

Vêtement complet.

Le touriste — dont le caiman vient d'engloutir la femme —:

Et dire qu'elle rêvait d'un sac en crocodile...

x x x

Le poisson rouge.

— Vous en prenez beaucoup soin?

—Songez donc... Je le nourris comme si c'était mon propre fils!

x x x

Sur la plage.

—As-tu vu comme la mer s'est retirée, pendant que nous causions?

—quelle discrétion!

LISTE DE VENTE POUR TAXES

Au Village de Debden, Saskatchewan.

Vente tenue au bureau du secrétaire-trésorier du Village de Debden à 1 heure P.M. (Mountain Standard Time) mardi le 15 novembre 1932.

Avis est donc donné par la présente aux personnes dont les noms sont sur la liste de Vente pour Taxes que les propriétés mentionnées ci-dessous seront vendues pour les Taxes à la date mentionnée à moins que le paiement soit fait avant cette date.

AVIS:- La somme de 50c pour coûts est inclue dans le montant de chaque partie de cette liste.

Lot	Block	Arrerages et Coût
2, 3, 4,	1	$221.70
5. 6,	1	65.05
7.8.9.10.11.12.13.14.15.	1	29.41
17. 18.	1	6.08
14. 15.	2	22.93
7.	3	6.73
12. 13.	3	6.08
15. 16.	3	6.08
24. 25.	4	87.73
2. 3.	4	94.21
13. 14. 15. 16. 17.	4	15.47
4.	7	22.93
26	4	55.33
Fraction de N.E. 30-52-6, Ouest du 3e méridian		6.73

VILLAGE DE DEBDEN
par U. G. Brunet, Sec-Ttrés.

Le journal catholique

Il est temps d'accorder les actes avec les croyances --- Devoir négatif et positif des catholiques --- S'abstenir des mauvaises lectures --- veiller à la nourriture spirituelle -- Ce que les catholiques demandent chaque jour dans l'oraison dominicale.

Le journal quotidien — c'est de lui surtout qu'il s'agit lorsque l'Eglise parle de la nécessité d'encourager la presse catholique — a pres que autant de lecteurs qu'il y a d'êtres humains qui savent lire. Il représente aujourd'hui la plus gran de puisance qu'il y ait au monde. Celle même de l'argent lui est inférieure, parce qu'elle lui est conditionnée. C'est la presse qui fait et défait les fortunes, comme elle élève et détruit les réputations, décide de la paix ou de la guerre, est l'arbitre des grands problèmes qui se posent de temps à autre à l'humanité inquiète. Si elle est si influente, c'est qu'elle façonne à son gré l'opinion, c'est qu'elle a perpétuellement à son service la figure de rhétorique qui n'est peut-être pas la plus belle, mais qui est certainement la plus efficace: la répétition.

Parce qu'il est partout, parce qu'il a envahi le monde, le journal gouverne le monde. Le temps n'est plus où les idées se propageaient lentement. Aujourd'hui tout se fait vite. Au lieu d'étudier et de réfléchir pour se faire des opinions sur tout, nos contemporains aiment mieux recevoir de leur journal, cha que matin ou chaque soir, des idées toutes faites.

Ce sont dans les bureaux de rédaction des journaux que germent les idées qui, demain, seront les convictions de toute une foule. Si ces idées sont bonnes, tant mieux, mais si elles sont mauvaises, qu'adviendra-t-il?

Devant cette puissance reconnue du journal, les catholiques peuvent-ils rester indifférents? S'empareront-ils de cette puissance, dans la mesure de leurs forces, ou se laisseront-ils déborder et abattre par elle? Et tout d'abord, ces catholiques ne doivent-ils pas choisir avec prudence l'organe qui fait l'objet de leurs lectures quotidiennes, qui leur suggère ses propres pensées et finit par les leur imposer?

Voilà un problème qui a tourmenté déjà plusieurs générations de catholiques, et dont dépendent, dans le présent et pour l'avenir, la liberté de l'Eglise et des catholiques dans le monde entier.

En présence de la presse, les catholiques ont un double devoir, l'un négatif, l'autre positif et constructif.

Pour aucune raison, un catholique n'a le droit de faire de mauvaises lectures. C'est une faute grave que de lire des romans impurs, d'assister à des spectacles licencieux, de regarder avec complaisance des gravures déshonnêtes. Les mauvais journaux, ceux dont les pages abondent de récits scandaleux et d'images immorales, ceux qui prêchent l'erreur religieuse et sociale, l'hérésie, le divorce, la restriction des naissances, le laicisme, ceux qui attaquent le Pape et le catholicisme, tombent sous la loi commune. Nous ne sachons pas qu'il y ait pour eux d'exceptions. Si nous voulons vivre en catholiques, si nous voulons conformer nos actes à nos croyances et à la morale chrétienne, il faut s'abstenir d'acheter ces journaux et de les lire.

Les catholiques ont le devoir positif de se détourner de ces officines du mal et de l'erreur et de rechercher ailleurs la nourriture quotidienne de leur intelligence: "La vérité vous délivrera", a dit Notre-Seigneur. Il faut donc aller au journal vraiment catholique, à celui qui met son entier dévouement à la défense de la doctrine et de la morale chrétiennes, sans arrière-pensée, sans compromis. Il n'est rien de trop bon pour alimenter nos âmes régénérées dans l'eau du baptême et arrosées du sang d'un Dieu.

Catholiques nous sommes, catholiques nous devons rester. Nous demandons-nous assez souvent ce que ce titre comporte de noblesse et qu'elles responsabilités il impose?

Quelle est la prière que nous adressons chaque jour, et plusieurs fois par jour, au Dieu tout-puissant? Chacun de nous se met à genoux, fait le signe de la croix et prononce cette prière des prières: "Notre Père qui êtes aux cieux; que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Et nous ajoutons: "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien..." Notre pain quotidien, qu'est-ce à dire? Non seulement le pain du corps mais aussi le pain de l'âme; non seulement le pain matériel, mais le pain spirituel...

Méditons-nous suffisamment sur le sens de cette prière à la divinité et en saisissons-nous bien le sens complet et profond? Si nous regardons autour de nous, que voyons-nous si ce n'est des catholiques qui font mentir perpétuellement les prières qui tombent de leurs lèvres?

Lorsque des catholiques achètent et lisent de mauvais journaux ou des journaux neutres, colporteurs du mal ou de l'indifférence, ne posent-ils pas, du même coup, des actes indignes d'un chrétien? Et que font-ils autre chose, dans leur inconscience, si ce n'est se poser en adversaires du nom de Dieu et de l'avènement de Son règne? Ne s'opposent-ils pas à ce que sa volonté soit faite? Est-ce bien là la sorte de nourriture quotidienne qu'ils demandent chaque jour à Sa bonté infinie pour leurs âmes désemparées?

Pour être logiques avec nous-mêmes si nous voulons réellement et non seulement du bout des lèvres, que le nom de Dieu soit sanctifié, que Son règne arrive, que Sa volonté soit faite sur la terre, il n'y a pas d'hésitation possible, il faut se détourner des mauvais journaux et aller au bon journal qui donne des garanties d'orthodoxie, qui est la continuation et le complément de l'école catholique, du catéchisme, du prône du dimanche, qui pense et juge en catholique; qui s'émeut lorsque l'Eglise, sa Mère, est attaquée; qui défend la morale, l'école, la famille chrétienne, les communautés religieuses, les institutions catholiques, qui tient ses lecteurs au courant du mouvement catholique chez lui et dans le monde, interprète les événements quotidiens à la lumière des enseignements pontificaux et aiguille ses lecteurs par l'exposé de la vérité et l'invitation à l'action religieuse, vers les réalités divines; qui, enfin, aide ses lecteurs à mener une vie plus honnête et leur facilite la grande tâche du salut éternel, principe et but de toute activité humaine.

Si nous sommes sincères, si nous croyons réellement à notre foi, si nous voulons être des enfants soumis et aimants de Dieu et de l'Eglise, c'est à ce journal que nous devons aller et à nul autre; c'est lui qu'il faut acheter, lire, encourager de toutes ses forces et de tous ses moyens.

Ces réflexions, croyons-nous, ne sont pas déplacées à la veille de la journée de dimanche prochain, journée de prière et de conviction consacrée par l'autorité diocésaine au succès du bon journal.

Les journaux catholiques peuvent avoir leur défauts, leurs lacunes, parfois leurs errements, ils n'en sont pas moins les journaux privilégiés de l'Eglise, ses plus fidèles défenseurs, ses sentinelles d'élite, ceux qu'elle ne cesse de bénir et dont elle désire une diffusion de plus en plus grande. Entrons donc une bonne fois dans l'esprit de l'Eglise et cessons de nous livrer à ce jeu absurde qui consiste à bouder les bons journaux, à miner leur prestige, à mettre en danger l'existence même de l'oeuvre par excellence de défense religieuse et nationale, celle qui protège toutes les autres oeuvres.

"Le Droit"
Charles GAUTHIER

DIVERS

Journaux allemands

Leipzig. — L'Allemagne possède 4,647 journaux quotidiens, dont 1,814 ne sont pas des journaux politiques. Parmi les journaux politiques, le parti du Centre catholique en possède, avec le parti bavarois, 596. Les Démocrates sociaux en contrôlent 197, les Fascistes 121 et les Communistes 50. 81 journaux quotidiens suportent le parti nationaliste allemand et 58 se disent démocrates.

Il y a 363 "buergerlich", 562 journaux nationaux et 212 gazettes officielles, 373 publications n'ont rien dit au sujet de leurs tendances politiques.

Berlin a 147 journaux quotidiens, plus que n'en a la Pomeranie.

Savant décédé

Heideiberg, Allemagne. — Le professeur Max Wolt, directeur de l'observatoire de Koenigstuhl et spécialiste renommé en photographie céleste, est décédé à l'âge de 69 ans. C'est lui qui fit la découverte de l'America Nebula", dans la constellation du cygne, en 1891.

x

Chicago invite le Vatican

Cité Vaticane. — Une invitation formelle de participer à l'Exposition universelle de Chicago a été transmise au Secrétariat d'Etat du Vatican par le colonel Ed. Lengwerthy, représentant du Comité directeur de cette Exposition. Le secrétaire a décidé de laisser la chose entre les mains du cardinal Mundelein, archevêque de Chicago.

Le cardinal O'Connell

La ligne Cunard a présenté à S. Em. le cardinal O'Connell, de Boston, le compas du navire Samaria, en souvenir du voyage organisé à l'occasion du congrès eucharistique de Dublin.

Mille soldats chinois tués dans une bataille

Moukden. — Les autorités militaires japonaises disent que leurs troupes ont tué plus de 1,000 soldats chinois sous les ordres du général Li Hai Tsing, dans une bataille près de Tashing et d'Anganchi.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

SOUPER ANNUEL

Il y a beaucoup d'enthousiasme chez nous ces jours-ci. Il s'agit de l'organisation du souper paroissial. Sous l'habile direction de la Présidente tout va bon train et promet un gros succès pour l'évènement.

Le Comité chargé de la cueillette des marchandises a fait son travail. Cette semaine c'est le tour des organisatrices du programme musical; Dieu sait quelle activité ils mettent dans cette préparation.

De plus, c'est un fait reconnu, Montmartre a la réputation de réunir à cette occasion des visiteurs de Wolseley, Mutrie, Sedley, Lebret, Odessa, Régina, etc.

Cette année on en attend même de Gravelbourg, Biggar, Saskatoon. Invitation cordiale à tous! Il y aura en outre du souper Lotto, pêche miraculeuse et à la fin, le programme musical. Qu'on se le dise à Montmartre le 16 octobre à 7 heures.

MOIS DU ROSAIRE

Tous les jours à 3 1-2 hrs, nous avons les exercices du mois du Rosaire. A la louange de toute la population, nous pouvons dire que rarement nous avons vu ces exercices aussi bien suivis.

TOURNOI DE CROQUET

Après une saison bien mouvementée, nos amateurs de Croquet ont pensé terminer par un grand tournoi. Le tout fut bien suivi jusqu'à ce jour. Seulement le froid vient de les prendre au dépourvu. Espérons que nos accoutumés de ce sport pourront terminer leur compétition finale.

NOUVELLES

—A l'occasion des funérailles de feu J. Blais, les familles Beaudin, Lavoie, Sauvé et Pelletier se sont rendues à Melville rendre ce témoignage de sympathie à leurs parents.

—M. l'abbé Turgeon et M. Philippe Perron sont de retour d'un voyage d'une semaine à Radville, Laflèche, Gravelbourg, Willow-Bunch et Courval.

—Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à la famille de M. Dubois de Wolseley. Ils occuperont l'ancienne ferme de M. Admiral.

—M. Pellerin et sa dame de Parkman sont venus rendre visite à des parents et amis dimanche dernier.

MEYRONNE, Sask.

—Depuis l'ouverture des classes le 6 septembre, les religieuses du College Thévenet de Gravelbourg ont pris la direction de l'Ecole Séparée de Meyronne, et ainsi, le désir que nous avions depuis si longtemps d'avoir des religieuses à Meyronne s'est enfin réalisé. Il n'y a guère qu'un mois que l'influence des bonnes soeurs s'est exercée sur les enfants et déjà peut-on constater une amélioration très appréciable dans la tenue des enfants, tant sur la rue qu'à l'école et à l'église, aussi, il importe que chacun fasse sa part pour que les Religieuses puissent continuer leur oeuvre si bien commencée.

—Les exercices du mois du Rosaire ont lieu dans la chapelle de la maison des Soeurs de Jésus et Marie, et sont suivis très assidûment par un grand nombre de personnes, aussi, tant de dévotion ne peut pas rester sans produire un effet salutaire sur l'esprit de la paroisse, et attirer la bénédiction de Dieu sur chacune des familles.

—L'état de santé de Monsieur le curé s'est amélioré assez pour qu'il puisse exercer son ministère en partie; il est encore nécessaire d'avoir un prêtre de Gravelbourg pour chanter la grand'messe le dimanche. Nous espérons que bientôt il sera guéri complètement.

—Les familles Adélard Taillefer, Desautels et Nap. Hamel nous ont quittés cet automne pour se rendre dans le Nord de la province, où ils espèrent être plus favorisés par la fortune. Nous le leurs souhaitons de tout coeur.

—Mlle Marie Joseph Dugas est allée à St-Boniface chez les Soeurs Franciscaines où elle suit un cours. Ses frères Jules Marie et Dominique sont retournés en même temps au Collège de St-Boniface pour y continuer leurs études.

—Joseph et Pierre VanElslande, Georges Thuot, Valère Watteyne et Pierre Oeuvray forment le contingent de Meyronne au collège Mathieu de Gravelbourg.

—Rév Soeur Marie Andrea, fille de M. et Mme Chas VanElslande, est de retour chez ses parents, après un séjour de deux ans au noviciat des Soeurs de Notre-Dame d'Auvergne à Chamalier et se rendra au couvent de Ponteix qui sera son foyer dorénavant. Comme c'est la première vocation religieuse dans la paroisse, M. le curé a félicité les parents de l'honneur qui retombait sur la famille et aussi un peu sur la paroisse. Puisse son exemple susciter d'autres vocations religieuses. Révde Soeur Marie Cécile, soeur de Mme VanElslande, est en visite chez celle-ci, à l'occasion de l'arrivée de Soeur Marie Andrea. Thérèse VanElslande, du couvent de Ponteix, ainsi que Jos et Pierre VanElslande du collège Mathieu, sont venus rencontrer leur soeur religieuse ici, et sont retournés à leurs institutions respectives.

—Pour le moment, il y a déjà 18 élèves enregistrés à l'Ecole Séparée — cours supérieur — dirigée par Révde Mère St-Aloysius, tandis que la classe primaire compte au-dessus de 35 enfants, sous la direction de Révde Mère St-Hubert.

La Révérende Mère Supérieure du collège Thévenet de Gravelbourg est déjà venue une couple de fois visiter ses filles religieuses de Meyronne, et nous croyons que Mère Supérieure est très satisfaite de la tournure des choses.

—Vendredi soir, les demoiselles Marie Madeleine Dugas, Jeanne, Lillian, Edna, et Laura Thuot, et Marie Brière sont venues faire un bout de veillée chez Mme VanElslande, pour dire au revoir à Soeur Marie Andrea, leur ancienne compagne de classe, avant son retour pour le couvent de Ponteix.

SASKATOON, Sask.

La chorale de l'église Française s'érigeait récemment en organisation paroissiale. M. l'abbé Provost désservant, en fut nommé le président honoraire. Comme membres du nouveau comité furent élus: M. Marcien Forestier, président; M. L. Arsenault, vice-président et Mlle Yvonne Schmidt, secrétaire-trésorier.

Jeudi dernier cette nouvelle administration organisait une partie de cartes au profit de la paroisse. Le succès fut consolant car nombre de Canadiens et de compatriotes de langue anglaise furent présents. De magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants. Parmi ces derniers citons; Whist: 1er prix offert par la Maison T. Eaton et Co., et décerné à M. J. Blais; Mlle Marguerite Rouillard mérita le prix des dames offert par M. l'abbé H. Baillargeon. Un deuxième prix, don de M. Cunningham fut gagné par M Fleury. Bridge: 1er prix offert par M. l'abbé Provost et mérité par M. Roy Anderson; 1er prix des dames offert par la Maison Paul's Drug Store, fut concédé à Mme Bouthillet; le deuxième prix, encore de M. Cunningham, fut gagné par Mme Roy Anderson.

Nos artistes de la chorale avaient préparé un joli concert dont voici le programme;

GALOP BRILLANT trio de piano
Mlles Schmidt, Forestier et Arsenault.
Chansons comiques notre ami "Jeff" Gaulin.
Piano M. l'abbé Provost
Chant
M. Alph. Saucier Maître de chapelle
Chant —duo—
Mlles Schmidt et Lebras.
Mlles de Lagassy.
Chant M. Marcien Forestier
BUCEPHALE trio de piano
Mlles Schmidt, Forestier et Arsenault.

Pendant la soirée, un magnifique coussin peint par Mlle Yvonne Schmidt fut râflé; le sort favorisa M Blais. Un succulent goûter fut ensuite servi par Mmes Gaulin Cunnigham et Mlles Schmidt, Le bras et Forestier.

Nous tenons à féliciter nos membres de la chorale pour le succès remporté: n'entend-on pas dire dans les coulisses qu'ils prépareront une jolie séance-concert pour le mois prochain; nous leur assurons le succès car nombre de visiteurs se proposent de revenir voir et entendre nos artistes.

MM. les abbés Baillargeon, Leclerc et Carroll étaient du nombre de nos distingués visiteurs.

Couvent de Willow-Bunch

SEPTEMBRE 1932

GRADE XI
Annétte Légaré 93
GRADE X
Jeanne d'Arc Deshaye 92
GRADE IX
Bernadette Lemieux 88
GRADE VIII
Denise Duperreault 90
GRADE VII
Yvonne Bruneau 78
GRADE VI
Ovilda Bruneau 86
GRADE V
Bibiane Granger 91
GRADE IV
Simone Bruneau 92
GRADE III
Gérard Lacourcière 93
GRADE II
Camille Lavallée 72

x

Nos domestiques.

Madame entre dans son cabinet de toilette et trouve Joséphine en train de se bichonner.

—Comment! s'écrie-t-elle, vous vous servez de mes parfums, de mes brosses, de mes serviettes?

Joséphine, vivement:

—Oh! je ne suis pas dégoûtée de madame!

x x x

CARTES PROFESSIONNELLES

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Prince-Albert

—On parle. détablir à Prinee-Albert une indusIrie textile en laine, ce qui aiderait grandement les fermiers du district, éteveurs de moutons.

—Il reste très peu de grain à battre; on voudrait un peu moins de froid pour les guérets d'automne.

—Charles Legault, un de nos jeunes athlètes a subi une sérieuse opération à l'hôpital de Rosthern, il y a trois semaines "Chuck" sortait de l'institution neuf jours après son opération et passa sa convalescence chez le docteur LeBlond à qui il doit son prompt rétablissement.

—La semaine dernière, eut tieu à Prince-Atbert te concours des jeunes éleveurs. Il nous fait plaisir de soutigner les noms des jeunes canadiens qui ont remporté des prix.

Mlle Elisabeth Frémont a décroché le premier prix, 3ème classe pour cochet; Mlle Paul Frémont, 2ème prix; Mlte Annette Lahaye, 1er prix pour coq; 1ère classe Mlle Atice Godin, premicr prix pour poulet, 4ème classe, Mlle Paul Frémont, 5ème prix dans la même classe; Mlle Elisabeth Frémont, pour groupe de poules, classe 6éme...

Cette initiative est bien faite pour encourager nos jeunes et leur faire aimer l'agriculture. Elle leur montre ce que peut produire le soin et le travail assidu sur la ferme. Ces succés prouvent que les jeunes canadiens-français peuvent réussir aussi bien que leur compatriotes d'autres races, quand ils veulent s'en donner. Ceci s'applique aussi á nos fermiers de la province. Lors qu'ils s'intéressent aux nouvelles méthodes, its arrivent á se classer aux premiers rangs. Nous nous rappelons que le troupeau de vaches laitiéres de M. Frémont a oblenu, il y a quelques temps, le deuxième prix du gouvernement pour le district. Espérons que plusieurs autres fermiers canadiens-français suivront pareils exemples.

x

Chronique Paroissiale

UNE RETRAITE FRANCAISE A LA CATHEDRALE

Une retraite paroissiale, pour les paroissiens de langue française, aura lieu á la cathédrale ce mois-ci. Elle commencera le 23 pour se terminer le 30, fête du Christ-Roi. A la clôture de la retraite, il y aura messe pontificale. Nous espérons que tous se feront un devoir d'y assister et que ceux qui ont des autos se feront un plaisir d'amener leurs voisins et amis.

—Le R. P. Tavernier, o.m.i., rédacteur au "Patriote de l'Ouest", prêche actuellement la retraite des jeunes étudiants au juniorat Saint-Jean des Oblats d'Edmonton.

THE YOUNG LADIES GUIDE

Les jeunes filles auront eomme d'habitude leur réunion, dimanche aprés-midi. Elles étaient très nombreuses lc mois dernier, espérons qu'elles continueront à s'intéresser et á faire de l'apostolat en amenant leurs amies.

SOUPER PAROISSIAL

Le souper, qui a été servi lundi soir en l'honneur du "Tranksgiving" par nos dames et demoiselles de la paroisse, a été un vrai succès. Son Excellence nous a fait honneur de sa visite. On remarquait à la table d'honneur le R. P. Jan, les Péres Lajeunesse, o.m.i., Daigle, o.p., Valois et Vallières, les trères Pierre et Ange. Son Excellence sut encourager nos dames en taisant une tournée dans ta salle et en parlant à chacune d'elle.

BAPTEMES

—Le 9 octobre, baptême de Mary Jaroslawski, née le 22 septembrc, enfant de Thomas Jaraslawski et de Annie Andrusychyn. Parrain, W. Romanchuk; marraine, P. Loeppky.

—Le 9 octobre, baptême de Marie Marguerite Florence Quesnel, née le 28 août, enfant de Arthur Quesnel et de Anna Leblanc. Parrain, N. Leblanc; marraine Yvonne Leblanc.

COMMUNIQUE

A TRAVERS LE PAYS

L'Ontario achète le bétail de l'Ouest

On encourage les fermiers de l'Ontario à acheter des bovins — bètes à cornes — des prairies de l'Ouest pour les engraisser et les rendre propres à l'exportation. Ce bétail peut être ainsi offert avec avantage sur le marché d'Angleterre.

x x

On annonce un changement dans le tarif des téléphones du gouvernement.

x x x

On fait un grand éloge du charbon ou houille de Saskatchewan et on engage tous tes intéressés à se servir de préférence de ce produit de la province.

x x x

On dit que cette année, pour la premiére fois, la Saskatchewan n'a à déplorer que 4.4 pour 1000 décès causés par la maternité grâce aux bons soins donnés dans les hôpitaux.

x x x

On parle d'allonger la route d'auto au nord de Lloydminster jusqu'à la riviére. Ce n'est pas sans besoin.

x x x

Pour détruire tes oeufs des sauterelles dans certaines parties de la province óú ils ont été déposés en grande quantité on recommande de disquer le sol.

x x x

153 personnes ont acheté du terrain et 227 ont pris des terres en conformité du plan de secours 1932.

x x x

Un arrêté ministériel a nommé une commission royate pour enquêter au sujet des banques, finances et monnaies.

x x x

Des Compagnies de prêts aident les agriculteurs à se procurer des vaches et moutons pour la culture mixte dans le sud des trois provinces, Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

x x x

Dans les parties de la province où les récottes n'ont pas rendu on se montrera assez coutant dit-on pour le remboursement des avances du gouvernement, histoire de donner aux municipalités la chance de se rembourser. C'est déjá assez.

x x x

Quelques localités de ta Colombie Anglaise veulent envoyer des secours au sud de la Saskatchewan. Ces secours consistent en légumes surtout et on veut les envoyer avant la gelée; qu'on se dépêche!!!

x x x

Un cours d'instruction sur les moteurs á essence sera donné á l'Université de Saskatoon du 15 janvier prochain au 10 février 1933.

x x x

A l'exposition des céréalcs á Régina en 1933 il doit y avoir un concours parmi les jeuncs pour juger les grains de semences. Une équipe de trois au-dessous de 20 ans sera choisi par l'Université de Saskatoon.

x x x

La statistique sur la quantité du bétail et bassecour en Saskatchewan est comme suit.

	1931	1932
Chevaux	1,007,000	963,000
Bovins .	1,199,480	1,327,600
Porcs	940,000	898,000
Moutons ...	279,076	313,700
Canards	108,000	101,600
Oies	125,000	128,200
Dindons	623,000	729,400
Poules et poulets ..	10,651,000	10,644,000

x x x

L'Association des éleveurs de race ovine et porcine doit avoir une exposition à Régina le 3 novembre prochain; et à celte occasion il y aura vente de ces bêtes pure race.

Le ministére des Municipalités déclare que c'est l'affaire de chaque municipalité de percevoir scs taxes, on sait qu'il y a de par la province $18,000,000 arrérages dc taxes; et c'est le devoir du conseil de chaque municipalité de voir quel est le meilleur moyen d'en percevoir une partie; pour que ces mêmes municipalités ne tombent pas à vau-l'eau.

Le comité nommé pour enquêter sur la loi banquaire a reçu derniérement des pouvoirs très étendus en ce qui regarde les banques, finances et monnaies.

Le 3 octobre, un bureau de poste a été ouvert à Churchill. Un service postal hebdomadaire a été inauguré entre Le Pas et Churchill. Le train pour le nord quitte Le pas, le samedi, à 4 heures de l'après-midi, et arrive á Churchill, le dimanche à 8 heures du soir. Le mardi, le train quitte Churchill et arrive à Le Pas le mercredi.

x x x

Le juge Stubbs, dont les déclarations sont soumises à une enquête que préside le juge Ford de la Cour Suprême de l'Alberta, dit que certains journaux ont fait des rapports faux et des commentaires erronés à son sujet. Il demande à ccs dits journaux une rétraction. Les coupables qui refuseront de se soumettre seront poursuivis.

x

Les libéraux de Vancouver veulent des élections

Vancouver. — L'Asosciation libérale de la Colombie-Anglaise en congrès annuel à Vancouver a demandé, dès te premier jour de ses détibérations, ta tenue d'élections générales dans la province à la date la plus rapprochée posible. Elle refuse aussi d'approuver un gouvernement d'union tel que suggéré par le premier ministre S. F. Totmie. Le congrès se continue avec quelque 500 délégués.

La résolution se rapportant aux élections dit que le gouvernement actuel ne devrait aborder l'étude d'aucune question sérieuse ni se lancer dans quelque entreprise d'importance, mais recourir le plus tôt possible au scrutin général.

J. W. Farris, ex-procureur-général, dont le nom a été mentionné parmi ceux susceptibles de faire partie d'un gouvernement d'union sous la direction du premier ministre Tolmie, a été le proposeur de la résolution condamnant ce projet de coalition.

"Etant tenu compte des faits et gestes du gouvernement actuel, a-t-il dit, tout libéral qui entrerait dans un cabinet formé par M. Tolmic n'aurait certainement pas l'appui ni le respect du groupe bien pensant de son parti."

x

Une succursale

Le Pas, Man. — Une succursale de la Montreal Shipping, dont M. A. L. Law est le vice-président, sera établie à Churchill l'an prochain

M. Law qui a annoncé la chose est parti pour Churchill, où il surveillera le chargement du cargo italien "Uietro Campanella", qui a touché le nouveau port de la Baie d'Hudson.

x

L'Enquête dans l'affaire Mackray

Winnipeg. — La vérification de la comptabilité de différents services publics que le gouvernement a fait faire par des vérificateurs indépendants à la suite de la découverte d'un scandale à l'Université du Manitoba a démontré que les livres étaient en ordre, a déclaré le premier ministre John Bracken au cours d'une eonférence devant le Board of Trade des jeunes. La vérification des livres de la eommission manitobaine du téléphone et de la eommission des aecidents du travail est terminée et elle n'a rien révété d'irrégulier, a-t-il ajouté; eelle des livres de la régie des alcools n'est pas eneore entièrement terminée, mais les premiers rapports verbaux sont satisfaisants.

Le premier ministre a déelaré de plus qu'il ne soupçonnait rien d'insolite à l'Université du Manitoba avant les élections générales du mois de juillet. Il a demandé au public d'attendre que l'enquête royale lui ait fait connaître toute l'affaire avant de formuler un jugement. Le gouvernement ne reculera pas devant son devoir, a-t-il dit en terminant, et il n'a pas l'intention de se protéger ou de protéger qui que ce soit.

John A. Machray, ancien trésorier de l'Université, qui vient d'être condamné à sept ans de pénitencier pour détournement de $500,000 des fonds de dotation de l'Université du Manitoba, sera vraisemblablement appelé comme témoin lorsque la commission royale reprendra son enquête le 11 octobre. Le premier ministre Bracken et le ministre de l'éducation, M. R. A. Hoey, seront probablement aussi appelés à comparaître.

x

Les effectifs du Canada

Ottawa. — Selon un rapport du ministère de ta Défense, à la fin de mars, les effectifs du Canada étaient de 403 officiers, de 3,300 soldats et de 51,287 miliciens. En 1914 le dominion comptait 55,282 miliciens et déboursait $2,005,166 pour sa milice. En mars dernier, le budget de la milice se chiffrait par $1,221,925.

x

Un ministère du Commerce Ottawa

L'Association des marchands-détaillants du Canada demandera au gouvernement provincial de créer un ministère du commerce adjoint au ministére de l'agriculture.

x

Les bons restaurants.

—Garçon, ce poisson n'est pas mangeable... Appelez-moi le gérant.

—C'est bien inutile, monsieur, le gérant ne pourra pas le manger non plus!...

x x x

Compassion.

—Ayez pitié, mon bon monsieur, d'un pauvre homme sans travail... qui a une femme malade... trois enfants en bas âge... et une belle-mère rhumatissante á la maison...

—Ah! mon pauvre homme... que ne l'avez-vous dit plus tôt!...

x x x

Entre amis.

—Qu'est-ce que tu dirais à quelqu'un qui serait assis sur ton chapeau?

—Je le traiterais de malappris, d'âne bâté, d'idiot, de...

—Mon ami, je ne t'en demande pas davantage. Tu est assis sur le mien.

x x x

Pour être un initiateur.

Un auteur très médioere disait qu'il voulait bien faire un ouvrage auquel personne n'eût jamais travaillé et ne travaillât jamais.

—Vous n'avez, lui dit-on, qu'à faire votre éloge.

x x x

L'esprit d'autrefois.

On cite ce mot de M. d'Ennery:

Un jour on lui demandait si l'on pouvait avoir confiance dans la probité d'un candidat à une direction théâtrale.

—Oh! dit-il, de la probité, il doit en avoir de reste... car il n'en a jamais dépensé.

x x x

Franchise fiscale.

La Bourse est mauvaise. A la baisse, toutes les valeurs. Toujours la baisse. Ce financier hoche tristement la tête:

—Si ça continue, fait-il mélancoliquement, ma déclaration de revenus sera exacte.